



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



TROISIÈME PRÉPARATOIRE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Académie de Poitiers

État des lieux – Année scolaire 2015-2016

Groupe de travail :

- *Jean-Paul BASTARD, IEN-ET Économie-Gestion*
- *Daniel BIANCHET, IA-IPR Anglais*
- *Claude BUFFETEAU, IEN-EG Lettres-histoire*
- *David LALLEMENT, IEN-ET Économie-Gestion*
- *Patrick MARTIN, IEN-ET STI*
- *Mohammed RAHMOUNE, IEN-EG Maths-Sciences*
- *Philippe RAMBAUD, IEN-EG Anglais*
- *Laurence RICHARD, IEN-ET SBSSA*

JUIN 2016

Sommaire

<i>I. Protocole</i>	3
<i>II. Carte académique des classes de 3^e prépa-pro</i>	4
<i>III. Implantation des classes de 3^e prépa-pro dans les établissements</i>	5
<i>IV. Évolution du nombre de classes de 3^e prépa-pro</i>	7
<i>V. Répartition des 3^e prépa-pro par structure</i>	8
<i>VI. Évolution du taux de remplissage des divisions</i>	9
<i>VII. Évolution académique des effectifs des 3^e prépa-pro</i>	12
<i>VIII. Répartition par sexe</i>	17
<i>IX. Analyse des retards</i>	19
<i>X. Répartition selon les catégories socio professionnelles</i>	28
<i>XI. Respect des volumes horaires d'enseignement</i>	39
<i>XII. Résultats au DNB et étude statistique</i>	41
<i>XIII. Suivi des mini-entreprises</i>	47
<i>XIV. Orientations pédagogiques et éducatives</i>	49
<i>XV. Conclusions</i>	52

I. Protocole de suivi 3^e prépa-pro

Année scolaire 2015 – 2016

1. Recueil de données

Implantation des classes (carte académique & établissements)
Évolution des classes et répartition par structures
Évolution académique des effectifs & taux de pression
Répartition garçon/fille
Retard scolaire
CSP
Historique des évaluations en établissement
Résultats au DNB session 2015 : <ul style="list-style-type: none">▪ nombre d'inscrits▪ pourcentage de réussite (répartition garçon/fille)▪ mentions▪ résultats en F, M et HG▪ note de CC pour le module DP▪ taux de validation du socle

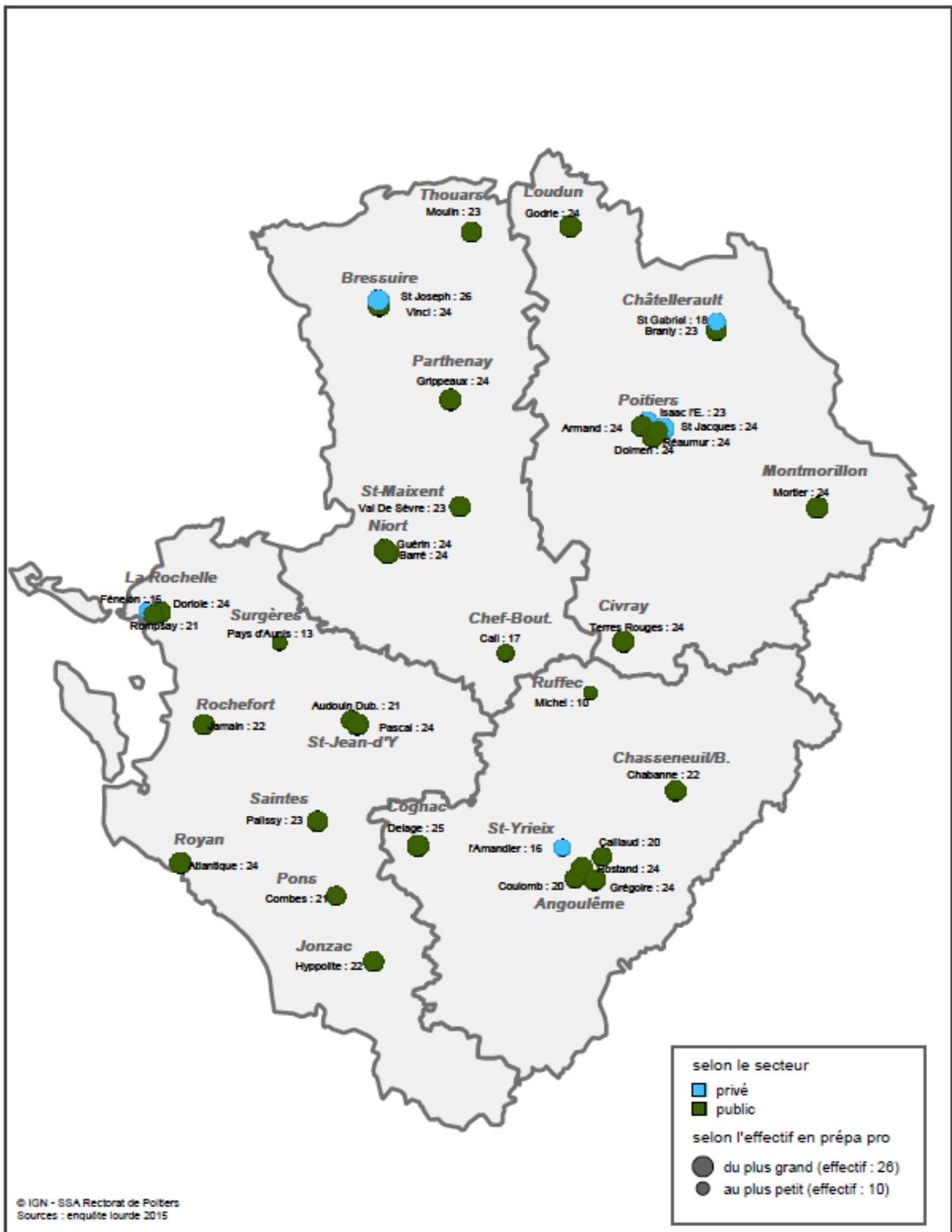
2. Éléments qualitatifs & accompagnement

Analyse des emplois du temps
Suivi des préconisations : 5LP (visite ½ j) <ul style="list-style-type: none">▪ LP JA Grégoire - Soyaux▪ LP Jean Caillaud – Ruelle / Touvre▪ LPO L. Audouin Dubreuil – ST. Jean d'Angély▪ LP Paul Guérin - Niort▪ LPP St. Jacques De Compostelle – Poitiers
Nouvelles visites : 3 LP (visite 1 j) <ul style="list-style-type: none">▪ LPO Saint Joseph l'Amandier – St. Yriex▪ LP Blaise Pascal – St. Jean d'Angély▪ LP Léonard De Vinci - Bressuire
Suivi & bilan des actions de formation
Suivi de la réforme du collège (COPIL)
Suivi du site académique
Agrégation des documents
Suivi pédagogique classes sans note (visite 1 j)
Suivi pédagogique mini-entreprises (visite 1 j)
Suivi « serious games »

Le groupe de suivi tient à souligner la qualité de l'accueil et des échanges et à remercier les personnes rencontrées au cours des différents entretiens.

II Carte académique des classes de 3^e prépa-pro

Académie de Poitiers – Rentrée 2015



III Implantation dans les établissements des divisions de 3^e prépa-pro

	Capacité accueil 2015/2016	DP6H	3 ^e Prépa-Pro			
		2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016
CLG MONTEMBOEUF		1				
LP JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	24	1	1	1	1	1
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	24	1	1	1	1	1
LP Lycées des Métiers PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE	24		1	1	1	1
LP Lycée des Métiers JEAN ROSTAND ANGOULEME	24	1	1	1	1	1
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	24	1	1	1	1	1
LP LOUIS DELAGE COGNAC	24	1	1	1	1	1
LP DU BATIMENT ANGOULEME		1				
LP JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAUX	24	1	1	1	1	1
LP LOUISE MICHEL RUFFEC	12	1	1	1	1	1
Charente	180	9	8	8	8	8
CLG LEOPOLD DUSSAIGNE JONZAC		1				
LPO EMILE COMBES PONS	24	1	1	1	1	1
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	24	1	1	1	1	1
LP PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	24	1	1	1	1	1
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	24	1	1	1	1	1
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	24	1	1	1	1	1
CLG EDGAR QUINET SAINTES		1				
LP DU PAYS D AUNIS SURGERES	24	1	1	1	1	1
LP BERNARD PALISSY SAINTES	24		1	1	1	1
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	24	1	1	1	1	1
LPO Lycée des Métiers JEAN HYPPOLITE JONZAC	24		1	1	1	1
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	24	1	1	1	1	1
LP Lycée des Métiers DE L ATLANTIQUE ROYAN	24	1	1	1	1	1
Charente-Maritime	264	11	11	11	11	11
LP JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	24	1	1	1	1	1
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	24	1	1	1	1	1
LP Lycée des Métiers CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS	24		1	1	1	1
LP PAUL GUERIN NIORT	24	1	1	1	1	1
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	24	1	1	1	1	1
LP CARROSSERIE G BARRE NIORT	24	1	1	1	1	1
CLG JEAN ROSTAND THOUARS		1				
CLG NOTRE DAME BRESSUIRE	24	1	1			
LPO SAINT JOSEPH BRESSUIRE	24			1	1	1
LP LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	24	1	1	1	1	1
Deux-Sèvres	192	8	8	8	8	8

		DP6H	3 ^e Prépa-Pro			
	Capacité accueil 2015/2016	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2015/ 2016
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT	24		1	1	1	1
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	24	1	1	1	1	1
LP MARC GODRIE LOUDUN	24	1	1	1	1	1
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	24	1	1	1	1	1
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS	24		1	1	1	1
LP DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	24	1	1	1	1	1
CLG PIERRE RONSARD POITIERS		1				
CLG SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT		1				
LP SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT	24		1	1	1	1
CLG NOTRE DAME DE LA CHAUME VOUILLE		1	1			
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	24	1	1	1	1	1
LPO Lycée des Métiers ISAAC de l'ETOILE - LE PORTEAU POITIERS	24	1	1	1	1	1
LP REAUMUR POITIERS	24	1	1	1	1	1
CLG GEORGE SAND CHATELLERAULT		1				
Vienne	240	11	11	10	10	10
Académie	876	39	38	37	37	37

Par la circulaire du 26 août 2011, la 3^e préparatoire aux formations professionnelles « dite 3^e prépa-pro » se substitue aux modules de 3^e découverte professionnelle 6 heures créés par l'arrêté du 14 février 2005. À compter de la rentrée 2016, cette classe de 3^e sera organisée dans le cadre de l'arrêté du 9 novembre 2015 relatif au programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4). Elle permet notamment la mise en application des connaissances et compétences acquises par l'élève dans la préparation progressive de son projet de formation au travers notamment du **parcours Avenir**.

L'application de cette circulaire de 2011 n'a pas été sans incidence sur l'évolution académique des implantations de ces sections dans les établissements avec la généralisation à compter de la rentrée de l'année scolaire 2012/2013.

À la rentrée scolaire 2015/2016, la carte académique de ces classes n'a subi aucune modification depuis l'année scolaire précédente. Elle compte 37 sections implantées en lycée professionnel, dont 6 en établissements privés.

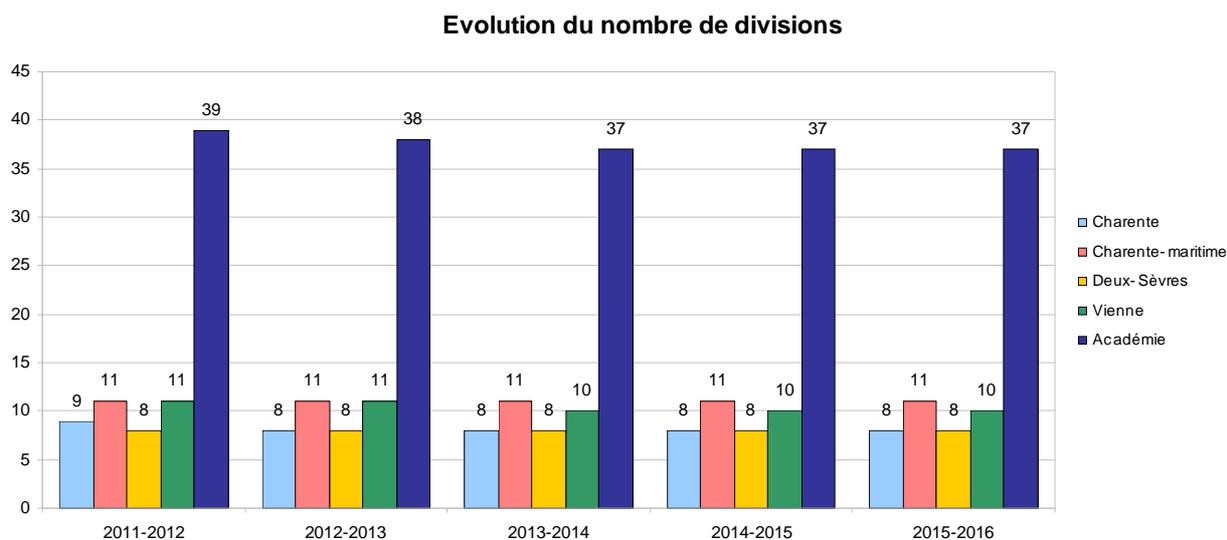
IV Évolution du nombre de divisions de 3^e prépa-pro

L'académie de Poitiers, en application de la parution de la circulaire du 26 août 2011 (BO N° 31 du 1^{er} septembre 2011), a transformé les modules de 3^e découverte professionnelle 6 heures par des divisions de 3^e préparatoire aux formations professionnelles à compter de la rentrée de l'année scolaire 2012-2013.

La troisième « prépa-pro » est proposée à des élèves volontaires prêts à se remobiliser autour d'un projet de formation dans les voies professionnelle, générale ou technologique. Elle s'inscrit dans le cadre de la personnalisation des parcours.

Depuis l'ouverture académique de 14 modules de découverte professionnelle 6 h en 2005-2006, le nombre de divisions s'est globalement stabilisé autour de 40 depuis l'année scolaire référence de 2006-2007. Par ailleurs, il a très légèrement fluctué dans les départements en réponse aux besoins repérés.

Dans un souci de favoriser la découverte des métiers, la carte des formations relative à la 3^e prépa-pro a évolué progressivement afin de permettre l'accès aux plateaux techniques des lycées professionnels. Le nombre des sections ouvertes dans l'académie de Poitiers (37) est dorénavant stabilisé depuis l'année scolaire 2013/2014.

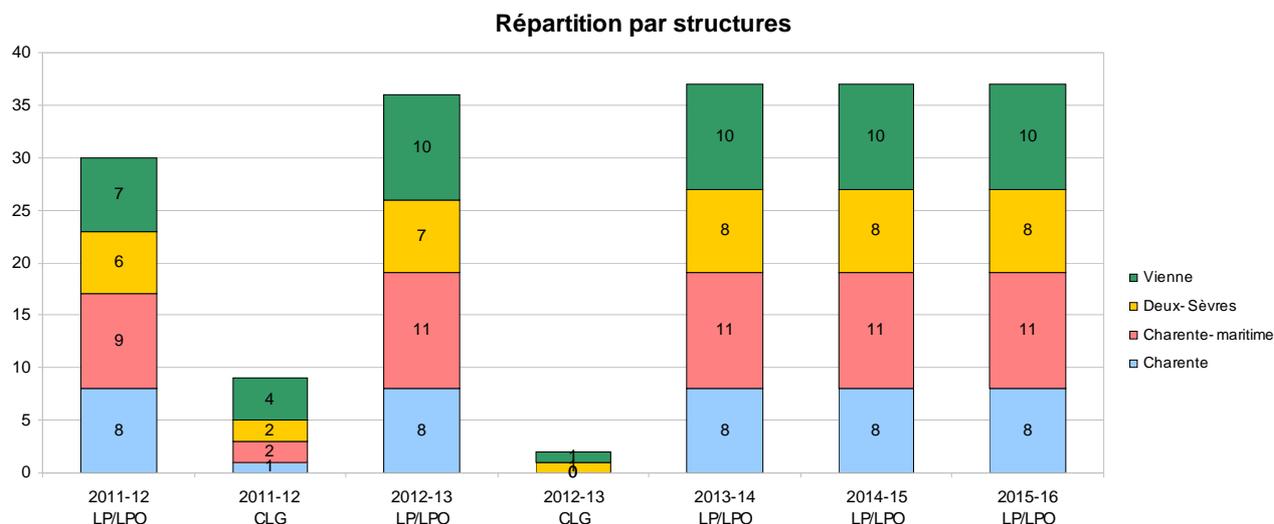


Source SSA

V Répartition des 3^e prépa-pro par structures

L'existence de ces sections exclusivement en lycée professionnel est à relier avec la possibilité pour ces collégiens d'accéder aux différents ateliers et ainsi favoriser la découverte des métiers en explorant les champs tertiaire et industriel. Ce choix est de nature à faciliter la préparation progressive de leur projet personnel de formation au travers du parcours Avenir à la rentrée 2016.

Pour la présente année scolaire, les divisions concernées ont une capacité d'accueil de 24 élèves, hormis pour celle implantée au LP L. Michel à Ruffec qui n'accueille que 12 élèves.



Source SSA

Sur les 37 divisions en 2015/2016, 876 places sont offertes dans l'académie avec une stabilité sur un an. Pour mémoire, il y avait dans l'académie en 2008/2009 41 sections pour 934 places, soit une baisse de 6,20 % de la capacité d'accueil.

En 2015/2016, ces sections exclusivement implantées en LP/LPO, sans changement, se répartissent comme suit :

- **31 dans le secteur public** (732 places, soit 83,60 %)
- **6 dans le privé** (144 places, soit 16,40 %) :

Il convient de noter des disparités importantes entre les départements dans la répartition des établissements relevant du public ou du privé. La Vienne, avec 3 établissements relevant du privé, offre 50 % des capacités d'accueil des établissements relevant de ce secteur. Cette surreprésentation départementale n'est pas sans incidence sur le taux de remplissage académique qui atteint 92,35 %. Le taux de remplissage dans les établissements relevant du secteur privé s'établit ainsi à 85 %, soit + 3 Pts au regard de celui du secteur public (94 %). Il progresse de + 2 Pts sur une année.

VI Évolution du taux de remplissage des divisions de 3^e prépa-pro

Établissement	Ville	2011/2012*			2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016		
		Eff	Cap	% Remp												
LP JEAN CAILLAUD	RUELLE SUR TOUVRE	18	24	75,0	19	24	79,2	19	24	79,2	13	24	54,2	20	24	83,3
LP CHARLES A COULOMB	ANGOULEME	10	24	41,7	23	24	95,8	18	24	75,0	19	24	79,2	20	24	83,3
LP PIERRE-ANDRE CHABANNE	CHASSENEUIL S/BONNIEURE	/	/	/	24	24	100,0	19	24	79,2	23	24	95,8	22	24	91,7
LP JEAN ROSTAND	ANGOULEME	25	24	104,2	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
LP LOUIS DELAGE	COGNAC	19	24	79,2	22	24	91,7	24	24	100,0	20	24	83,3	25	24	104,2
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER	ST YRIEX / CHARENTE	19	24	79,2	20	24	83,3	19	24	79,2	20	24	83,3	16	24	66,7
LP JEAN ALBERT GREGOIRE	SOYAUX	20	24	83,3	21	24	87,5	21	24	87,5	24	24	100,0	24	24	100,0
LP LOUISE MICHEL	RUFFEC	11	12	91,7	10	12	83,3	12	12	100,0	10	12	83,3	10	12	83,3
CHARENTE		122	156	78,21	163	180	90,56	156	180	86,67	153	180	85,00	161	180	89,44
LPO EMILE COMBES	PONS	22	24	91,7	22	24	91,7	23	24	95,8	22	24	91,7	21	24	87,5
LP GILLES JAMAIN	ROCHEFORT	24	24	100,0	24	24	100,0	23	24	95,8	24	24	100,0	22	24	91,7
LP PIERRE DORIOLE	LA ROCHELLE	24	24	100,0	24	24	100,0	23	24	95,8	24	24	100,0	24	24	100,0
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL	ST JEAN D ANGELY	18	24	75,0	16	24	66,7	20	24	83,3	19	24	79,2	21	24	87,5
LP BLAISE PASCAL	ST JEAN D ANGELY	24	24	100,0	23	24	95,8	24	24	100,0	23	24	95,8	24	24	100,0
LP DU PAYS D'AUNIS	SURGERES	18	24	75,0	23	24	95,8	19	24	79,2	21	24	87,5	13	24	54,2
LP BERNARD PALISSY	SAINTES	/	/	/	19	24	79,2	24	24	100,0	24	24	100,0	23	24	95,8
LPO JEAN HYPPOLITE	JONZAC	/	/	/	23	24	95,8	21	24	87,5	18	24	75,0	22	24	91,7
LP ROMPSAY	LA ROCHELLE	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	20	24	83,3	21	24	87,5
LPO FENELON	LA ROCHELLE	17	24	70,8	16	24	66,7	20	24	83,3	16	24	66,7	16	24	66,7
LP DE L'ATLANTIQUE	ROYAN	23	24	95,8	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
CHARENTE-MARITIME		194	216	94,32	238	264	90,16	245	264	92,80	235	264	89,02	231	264	87,50

* 2011/2012 correspond à des effectifs de DP6H avant transformation de cette classe en 3e prépa-pro à la rentrée 2012

Établissement	Ville	2011/2012*			2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016		
		Eff	Cap	% Remp												
LP JEAN-FRANCOIS CAIL	CHEF BOUTONNE	21	24	87,5	22	24	91,7	23	24	95,8	22	24	91,7	17	24	70,8
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE	ST MAIXENT L ECOLE	22	24	91,7	19	24	79,2	24	24	100,0	24	24	100,0	23	24	95,8
LP CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN	THOUARS	/	/	/	23	24	95,8	24	24	100,0	24	24	100,0	23	24	95,8
LP PAUL GUERIN	NIORT	23	24	95,8	19	24	79,2	23	24	95,8	24	24	100,0	24	24	100,0
LP LES GRIPPEAUX	PARTHENAY	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
LP CARROSSERIE G BARRE	NIORT	24	24	100,0	21	24	87,5	23	24	95,8	23	24	95,8	24	24	100,0
LPO SAINT JOSEPH	BRESSUIRE	/	/	/	/	/	/	24	24	100,0	25	24	104,2	26	24	108,3
LP LEONARD DE VINCI	BRESSUIRE	24	24	100,0	23	24	95,8	22	24	91,7	24	24	100,0	24	24	100,0
DEUX-SEVRES		138	144	95,83	151	168	89,88	187	192	97,40	190	192	98,96	185	192	96,36
LP EDOUARD BRANLY	CHATELLERAULT	/	/	/	24	24	100,0	22	24	91,7	19	24	79,2	23	24	95,8
LP SAINT GABRIEL-NOTRE DAME	CHATELLERAULT	/	/	/	17	24	70,8	13	24	54,2	16	24	66,7	18	24	75,0
LP LES TERRES ROUGES	CIVRAY	22	24	91,7	23	24	95,8	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
LP MARC GODRIE	LOUDUN	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
LP RAOUL MORTIER	MONTMORILLON	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
LP A. PERRET / LPO LOUIS ARMAND	POITIERS	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
LP LE DOLMEN	POITIERS	/	/	/	24	24	100,0	24	24	100,0	21	24	87,5	24	24	100,0
LPO ST JACQUES DE COMPOSTELLE	POITIERS	23	24	95,8	20	24	83,3	21	24	87,5	22	24	91,7	24	24	100,0
LPO LE PORTEAU	POITIERS	23	24	95,8	22	24	91,7	20	24	83,3	19	24	79,2	23	24	95,8
LP REAUMUR	POITIERS	24	24	100,0	25	24	104,2	24	24	100,0	24	24	100,0	24	24	100,0
VIENNE		164	168	97,62	227	240	94,58	220	240	91,67	217	240	90,42	232	240	96,66
ACADÉMIE		618	684	90,35	779	852	91,43	808	876	92,34	795	876	90,75	809	876	92,35

Source SSA

Le taux de remplissage par département varie de 87,50 % en Charente-Maritime à 96,66 % dans la Vienne pour une moyenne académique de 92,35 %, soit une hausse de 1,6 % sur une année. En 2015/2016, le taux de remplissage académique est ainsi comparable à celui de l'année scolaire 2013/2014 (divisions uniquement en LP à R13), malgré des fluctuations départementales entre ces deux années de référence. À noter que 11 établissements ont un taux de remplissage inférieur à 90 % dont 4/8 en Charente, et 3/6 établissements relevant du privé sous contrat. En revanche, 2 ont un taux supérieur à 100 % et un établissement du public atteint seulement 54 %.

VII Évolution académique des effectifs des 3^e prépa-pro

ÉTABLISSEMENTS	2011/2012*			2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
CLG MONTEMBOEUF	9	1	10	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LP JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	11	7	18	14	5	19	12	7	19	8	15	23	17	3	20
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	8	2	10	18	5	23	16	2	18	17	2	19	18	2	20
LP Lycées des Métiers PIERRE-ANDRE CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE				17	7	24	14	5	19	14	9	23	10	12	22
LP Lycée des Métiers JEAN ROSTAND ANGOULEME	6	19	25	4	20	24	6	18	24	11	13	24	9	15	24
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	7	12	19	10	10	20	7	12	19	12	8	20	9	7	16
LP LOUIS DELAGE COGNAC	17	2	19	19	3	22	21	3	24	20	0	20	25	0	25
LP DU BATIMENT ANGOULEME	8	3	11	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LP JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAUX	20	0	20	19	2	21	21	0	21	23	1	24	21	3	24
LP LOUISE MICHEL RUFFEC	11	0	11	7	3	10	8	4	12	10	0	10	8	2	10
Charente	97	46	143	108	55	163	105	51	156	115	38	153	117	44	161
CLG LEOPOLD DUSSAIGNE JONZAC	13	2	15	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LPO EMILE COMBES PONS	18	4	22	18	4	22	21	2	23	20	2	22	19	2	21
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	6	18	24	7	17	24	3	20	23	8	16	24	11	11	22
LP PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	8	16	24	6	18	24	4	19	23	2	22	24	6	18	24
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	6	12	18	11	5	16	6	14	20	10	9	19	10	11	21
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	24	0	24	20	3	23	22	2	24	22	1	23	22	2	24
CLG EDGAR QUINET SAINTES	9	11	20	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LP DU PAYS D'AUNIS SURGERES	16	2	18	20	3	23	17	2	19	17	4	21	13	0	13
LP BERNARD PALISSY SAINTES				15	4	19	13	11	24	14	10	24	13	10	23
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	9	8	17	10	6	16	13	7	20	12	4	16	12	4	16
LPO Lycée des Métiers JEAN HYPOLITE JONZAC				12	11	23	15	6	21	5	13	18	13	9	22
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	24	0	24	24	0	24	24	0	24	20	0	20	30	1	21
LP Lycée des Métiers DE L ATLANTIQUE ROYAN	12	11	23	18	6	24	15	9	24	13	11	24	15	9	24
Charente-Maritime	145	84	229	161	77	238	153	92	245	143	92	235	154	77	231
LP JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	12	9	21	18	4	22	6	17	23	6	16	22	4	13	17
LPO DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	18	4	22	14	5	19	18	6	24	20	4	24	19	4	23
LP Lycée des Métiers CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS				23	0	23	15	9	24	17	7	24	15	8	23
LP PAUL GUERIN NIORT	16	7	23	14	5	19	13	10	23	18	6	24	14	10	24
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	17	7	24	10	14	24	8	16	24	9	15	24	6	18	24
LP CARROSSERIE G BARRE NIORT	22	2	24	19	2	21	22	1	23	20	3	23	23	1	24
CLG JEAN ROSTAND THOUARS	12	12	24	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
CLG NOTRE DAME BRESSUIRE	16	7	23	14	6	20	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LPO SAINT JOSEPH BRESSUIRE							17	7	24	11	14	25	16	10	26
LP LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	21	3	24	18	5	23	16	6	22	16	8	24	22	2	24
Deux-Sèvres	134	51	185	124	47	171	175	72	187	117	73	190	119	66	185

* 2011/2012 correspond à des effectifs de DP6 H avant transformation de cette classe en 3^eme prépa-pro à la rentrée 2012

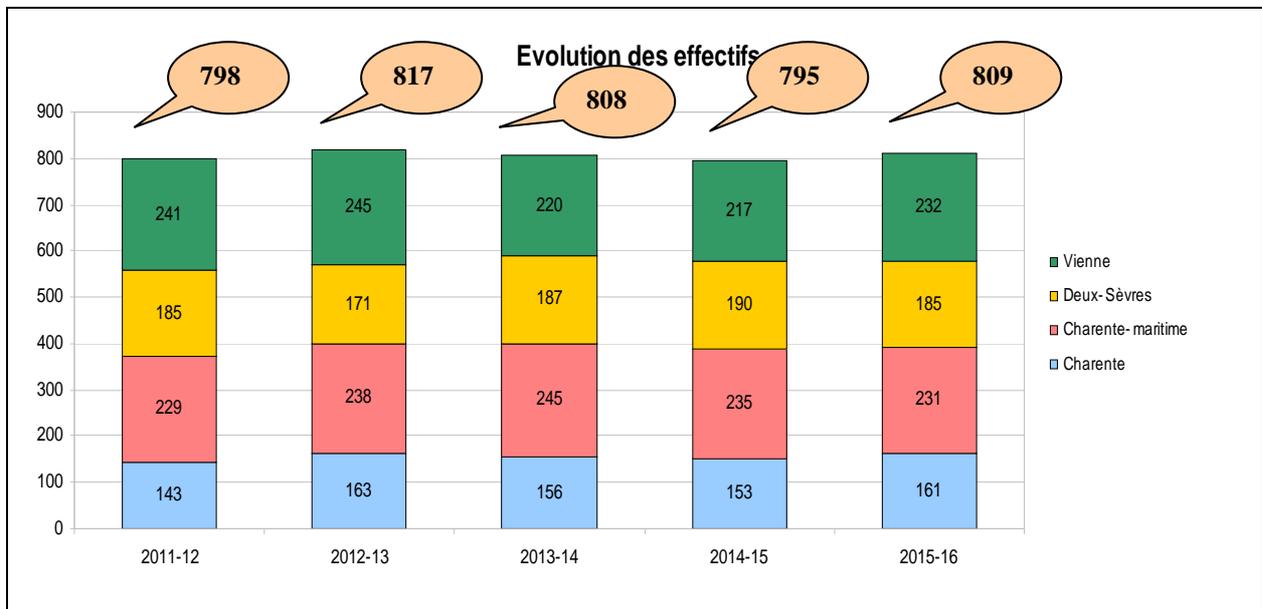
ÉTABLISSEMENTS	2011/2012*			2012/2013			2013/2014			2014/2015			2015/2016		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
LP EDOUARD BRANLY CHATELLERAULT				17	7	24	14	8	22	14	5	19	18	5	23
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	9	13	22	5	18	23	11	13	24	14	10	24	17	7	24
LP MARC GODRIE LOUDUN	13	11	24	13	11	24	15	9	24	15	9	24	13	11	24
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	15	9	24	16	8	24	15	9	24	16	8	24	11	13	24
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS				7	17	24	5	19	24	9	12	21	7	17	24
LP A. PERRET / LPO LOUIS ARMAND POITIERS	21	3	24	20	4	24	20	4	24	20	4	24	21	3	24
CLG PIERRE RONSARD POITIERS	10	11	21	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
CLG SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT	12	10	22	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LP SAINT GABRIEL-NOTRE DAME CHATELLERAULT				9	8	17	9	4	13	8	8	16	13	5	18
CLG NOTRE DAME DE LA CHAUME VOUILLE	11	6	17	8	10	18	/	/	/	/	/	/	/	/	/
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	6	17	23	6	14	20	9	12	21	8	14	22	11	13	24
LPO Lycée des Métiers ISAAC de l'ETOILE – Le Porteau POITIERS	18	5	23	19	3	22	16	4	20	16	3	19	20	3	23
LP REAUMUR POITIERS	18	6	24	19	6	25	16	8	24	19	5	24	20	4	24
CLG GEORGE SAND CHATELLERAULT	10	7	17	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Vienne	143	98	241	139	106	245	130	90	220	139	78	217	151	81	232
Académie	519	279	798	532	285	817	503	305	808	514	281	795	541	268	809

Source SSA

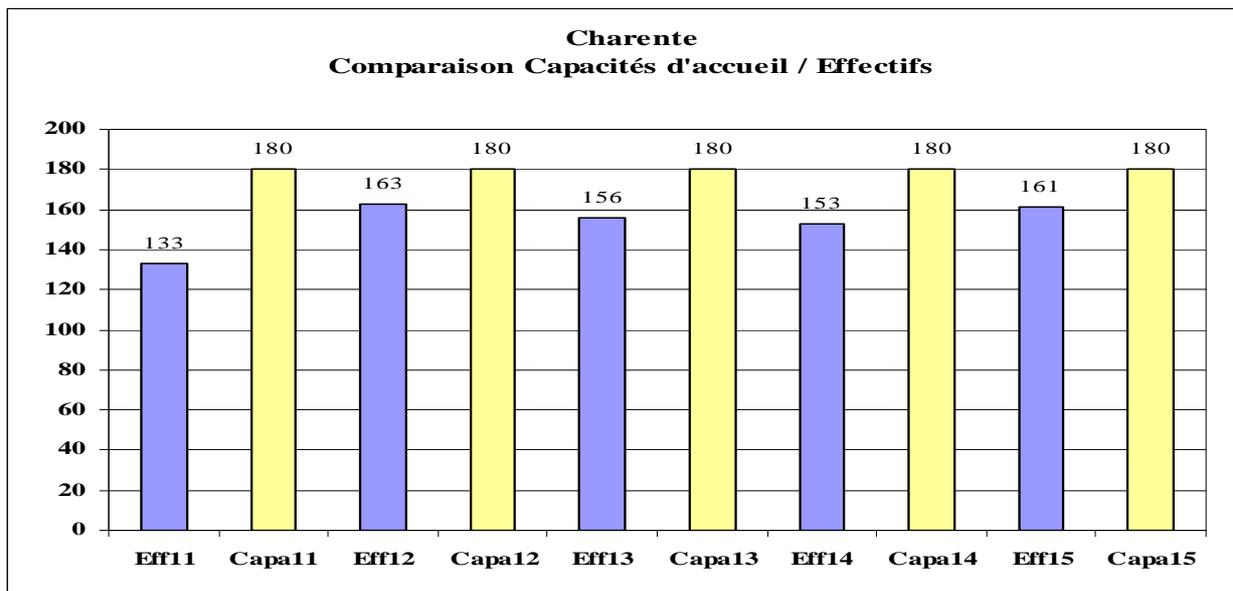
La baisse des effectifs académiques depuis l'année scolaire 2007-2008 (858 collégiens), à mettre en parallèle avec la diminution des capacités d'accueil, est stoppée pour la présente année scolaire avec une hausse de 14 collégien.ne.s sur un an. La reprise constatée en 2012/2013 reste à confirmer malgré la suppression des dispositifs en alternance à la rentrée 2013. À la rentrée 2015, de nouvelles ouvertures en DIMA avec dorénavant 7 sections académiques en CFA et l'augmentation des effectifs, soit 186 jeunes scolarisé.e.s au 15/10/2015 (Source SAIA), pourraient s'avérer être l'une des causes. Cette évolution, malgré une stabilité globale des effectifs sur ces cinq dernières années, n'est pas sans interroger sur la place de la 3^e préparatoire aux formations professionnelles comme possibilité de parcours offerte aux collégien.ne.s.

Pour une capacité d'accueil de 876 places, 809 collégien.ne.s sont scolarisé.e.s en 3^e prépa-pro, **soit 3,80 % des collégien.ne.s*** de l'académie de Poitiers scolarisé.e.s en troisième. Le taux de remplissage académique (92,35 %) est à la hausse sur un an (+ 1,60 %). Aucun département n'a atteint le taux de remplissage maximum bien que les Deux-Sèvres en soient très proche à nouveau avec 96 %. Le taux de remplissage académique dans le privé s'établit ainsi à 85 % (123/144), soit + 3 Pts sur une année pour 94 % (686/732) dans le public, soit + 2 Pts. Ce sont 18 sections sur 37 qui atteignent ou dépassent les capacités d'accueil offertes.

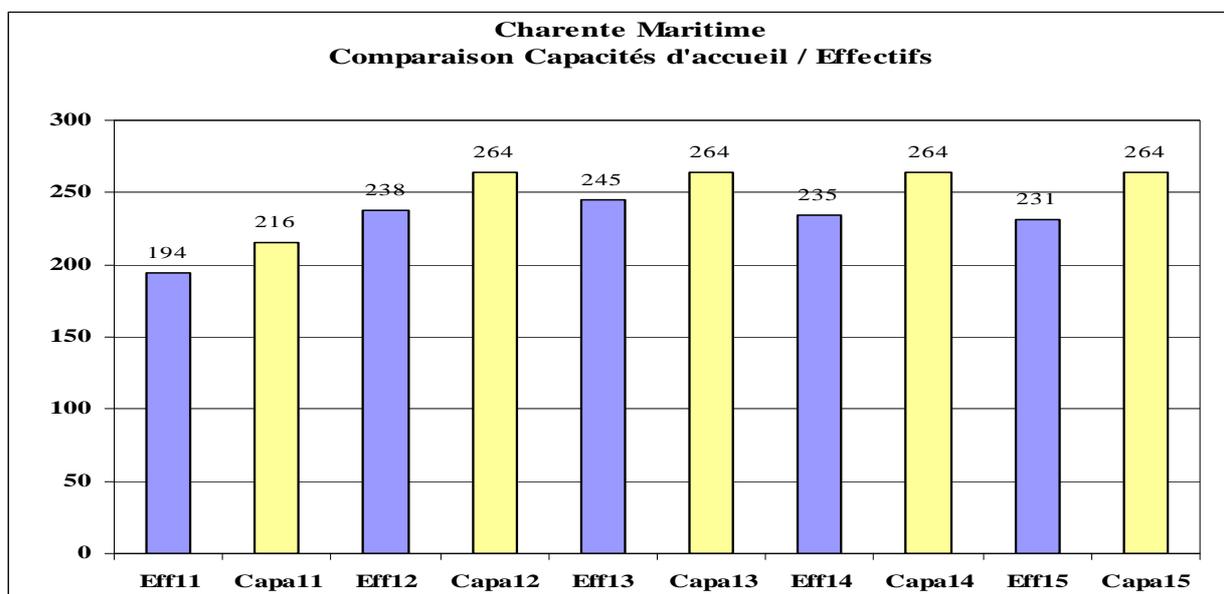
* 21 240 Collégiens en 3^eme : Générale – Prépa-Pro - UPE2A – ULIS - ULIS Pro – SEGPA (public & privé S/C) - EREA – Source SSA



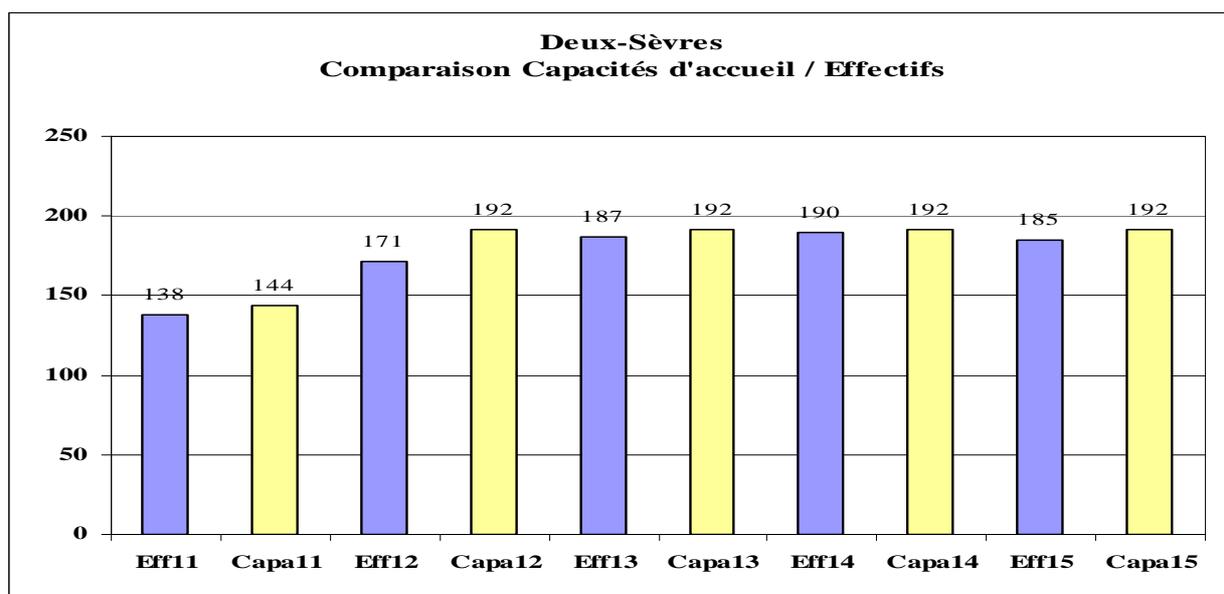
Des disparités dans les taux de remplissage existent entre les départements et affectent les effectifs globaux scolarisés en 3^e prépa-pro. Pour la présente année scolaire, les quatre départements ne font pas le plein. Ainsi, **la Charente pour 180 places offertes accueille 161 collégien.ne.s (+ 8 sur un an), soit un taux de remplissage de 89 % (+ 4 Pts sur un an) inférieur au niveau académique (92 %)**. Sur huit établissements, trois seulement font le plein dont l'un dépasse la capacité. Sur les cinq établissements concernés par un effectif inférieur aux capacités d'accueil, le taux de remplissage le plus faible est de 67 %.



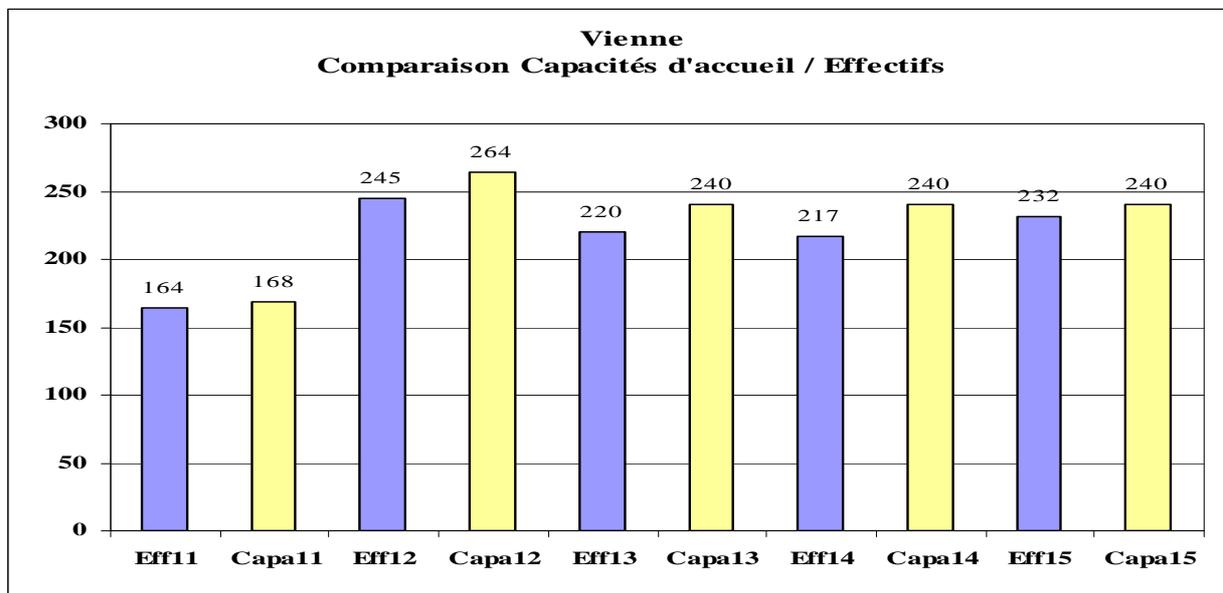
Pour la Charente-Maritime, des places restent vacantes en 2015-2016 (- 33), tout particulièrement sur deux établissements. Ainsi, **la Charente-Maritime pour 264 places offertes accueille 231 collégien.ne.s (-4 sur un an), soit un taux de remplissage de 88 % (- 1 Pt sur un an) inférieur au niveau académique (92 %)**. Sur onze établissements, trois font le plein et un scolarise 23 collégien.ne.s. Sur les huit établissements concernés par un effectif inférieur aux capacités d'accueil, le taux de remplissage le plus faible est de 54 %.



Avec un taux de remplissage très élevé, les Deux-Sèvres en 2015-2016 laissent peu de places libres dans trois établissements. Le taux de remplissage le plus faible est cependant de 71 %. Ainsi, les **Deux-Sèvres pour 192 places offertes, accueillent 185 collégien.ne.s (- 5 sur un an), soit un taux de remplissage de 96 % néanmoins à la baisse (- 3Pts sur un an) mais supérieur au niveau académique (92 %).**

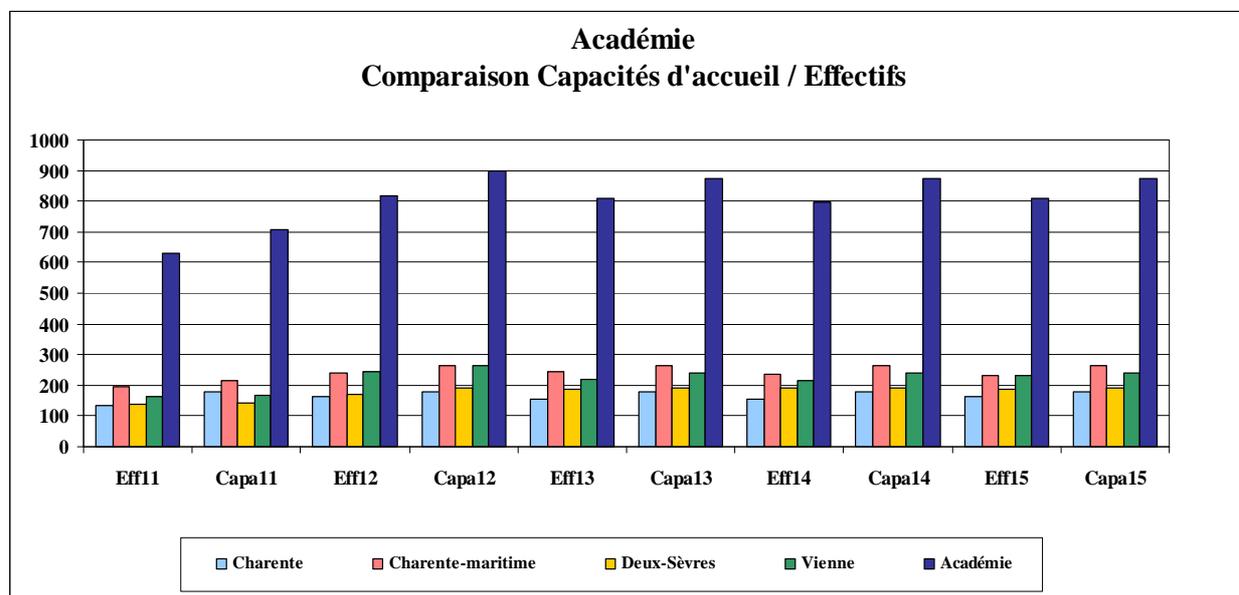


Dans la Vienne, en 2015-2016, sept établissements sur dix font le plein avec un taux de remplissage nettement amélioré dans les établissements relevant du privé sous contrat. Le taux de remplissage le plus faible s'établit à 75 %. **Avec le meilleur taux de remplissage**, ce dernier pour **la Vienne s'élève à 97 % (+ 6 Pts en un an). Il est supérieur à celui de l'académie (92 %).**



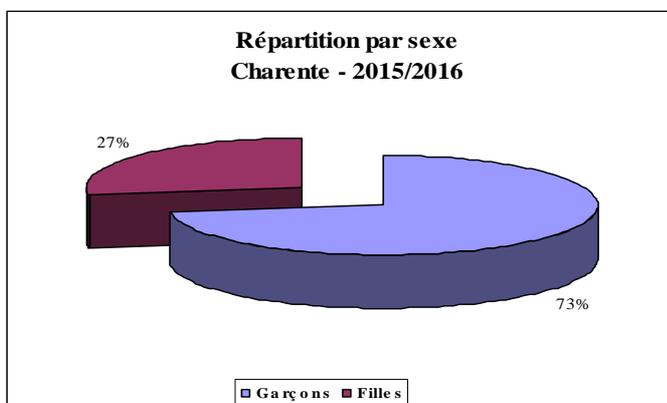
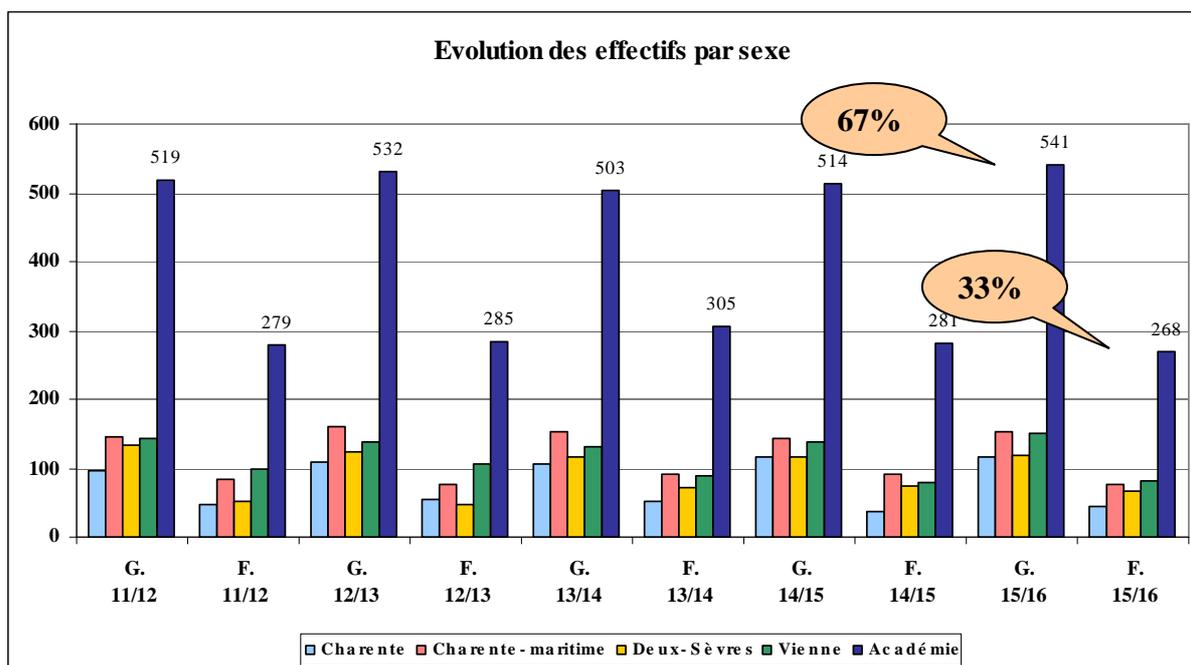
Pour la présente année scolaire, hormis pour les Deux-Sèvres et la Vienne, la comparaison entre les capacités d'accueil et les effectifs montrent des disparités avec les autres départements. Ces dernières se répercutent au niveau académique avec un taux de remplissage en légère reprise (+ 1,6 Pts), **soit 92,40 %**. Le taux de remplissage dans le privé, malgré la suppression de structures en collège et à nouveau une légère hausse, reste toujours inférieur à celui du public.

La présence de plateaux techniques en LP/LPO n'est probablement pas étrangère à l'attractivité pour des collégien.ne.s désireux.euses de découvrir un métier. Cette constatation confirme à nouveau les tendances précédentes et l'évolution de la carte des formations depuis la rentrée 2012.



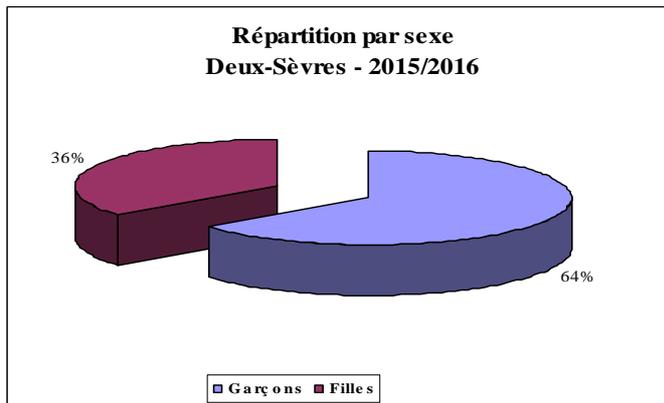
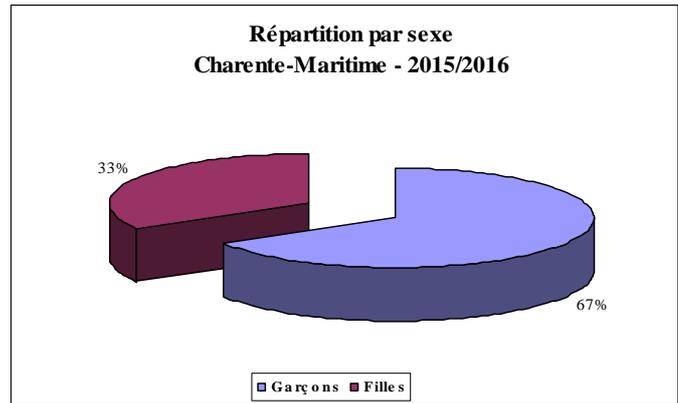
VIII 3^e prépa-pro : répartition par sexe

Dans l'académie, la répartition entre garçons et filles scolarisé.e.s en 2015/2016 souligne un écart de 34 Pts (+ 4 Pts sur un an). Au cours de ces cinq dernières années scolaires, l'évolution de la courbe académique a subi des variations, soit un écart minimal de 24 Pts en 2013/2014 et 30 Pts atteints en 2011-2012, 2012/2013 et 2013/2014. **Les effectifs de garçons restent toujours plus importants dans tous les départements.** Cette évolution est à mettre en regard d'une stabilité globale des effectifs académiques sur ces cinq dernières années scolaires (798 à 809) et de l'augmentation des divisions en LP/LPO sur cette période de référence. Le transfert des divisions des collèges vers les LP/LPO étant effectué complètement depuis la rentrée scolaire 2013; les plateaux techniques proposés, restent majoritairement orientés vers le secteur industriel. Ce dernier paramètre peut concourir potentiellement à cette répartition pouvant nuire à la mixité dans certaines classes.



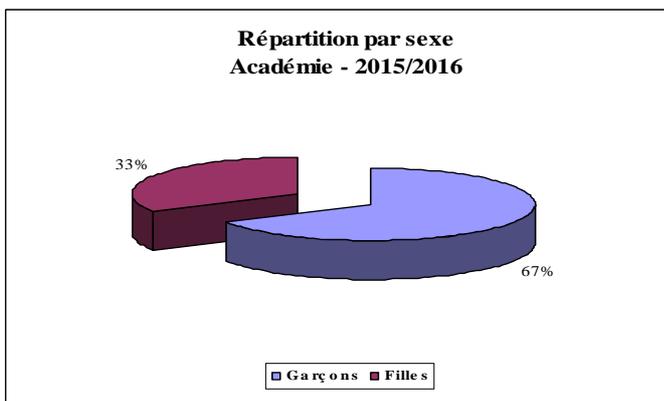
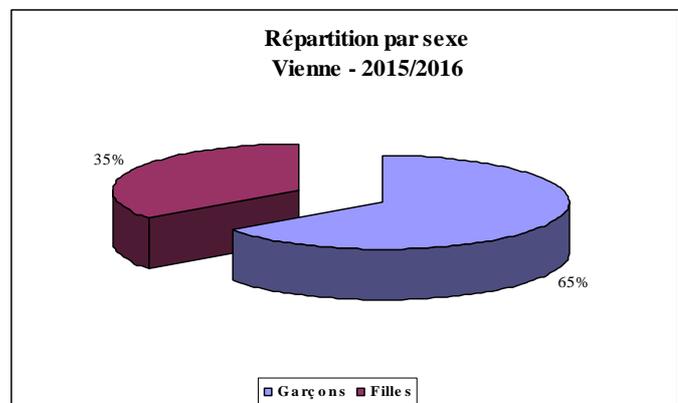
En 2015/2016, **les filles en Charente ne représentent que 27 % des effectifs** comparativement aux 33 % au niveau académique. Avec un écart de 46 Pts, la représentation des filles, la plus faible de l'académie, inverse peu la tendance (50 Pts) constatée en 2014/2015. L'accueil de jeunes exclusivement en LP dans ce département, avec des plateaux techniques relevant principalement du secteur industriel, n'a pas infléchi les constats précédents.

En **Charente-Maritime**, en 2015-2016, la **représentation des filles avec 33 % des effectifs (- 6 Pts sur un an) est dans la moyenne académique**. Avec des divisions implantées exclusivement en LP/LPO, les plateaux techniques relevant du secteur industriel restent globalement plus nombreux que ceux du secteur tertiaire. L'écart filles/garçons est de 34 Pts.



En **Deux-Sèvres** en 2015-2016, la répartition des filles est légèrement supérieure à celle de l'académie malgré une légère baisse (- 2 Pts sur un an). Les plateaux techniques proposés en LP/LPO relèvent majoritairement du secteur industriel avec pour effet probable cette répartition entre les sexes et un écart filles/garçons de 28 Pts. C'est le plus faible de l'académie.

Dans la **Vienne** en 2015-2016, la répartition des filles reste légèrement supérieure à la moyenne académique (+ 2 Pts). Implantées exclusivement en LP/LPO, les classes de 3^e prépa-pro peuvent accéder à des plateaux techniques relativement équilibrés entre les secteurs industriel et tertiaire comparativement aux autres départements. L'écart filles/garçons est cependant de 30 Pts.

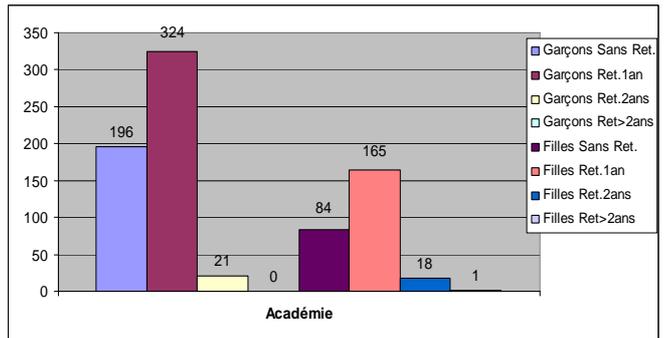
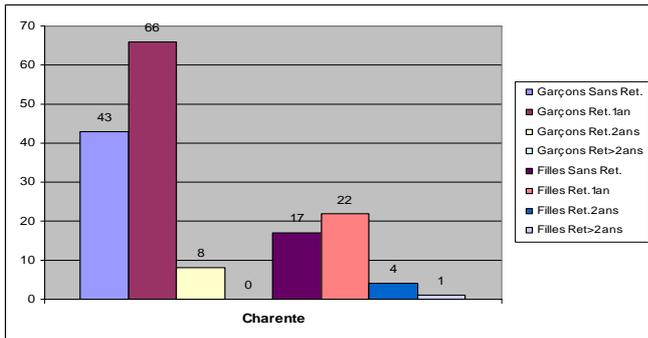
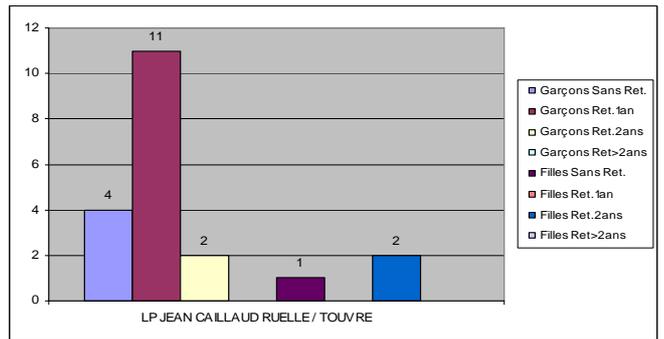
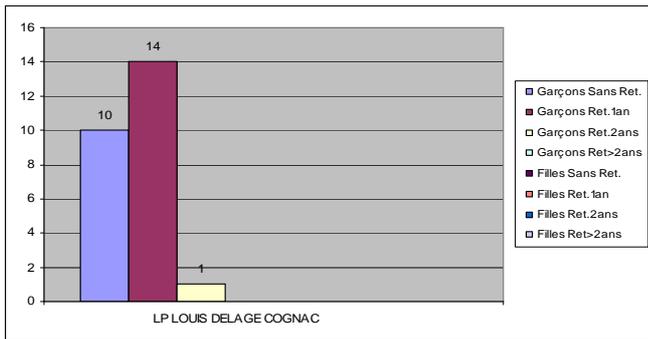
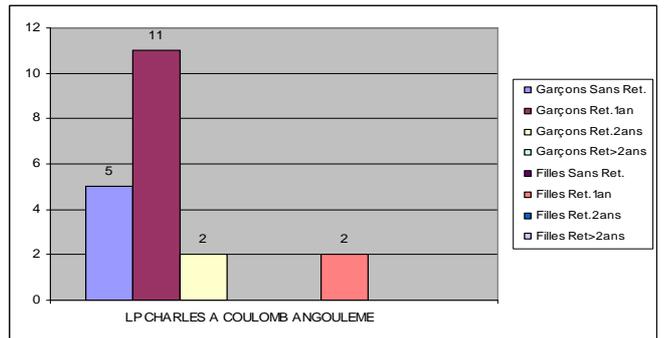
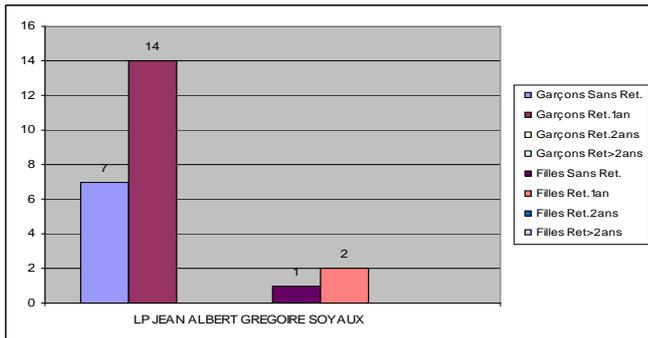
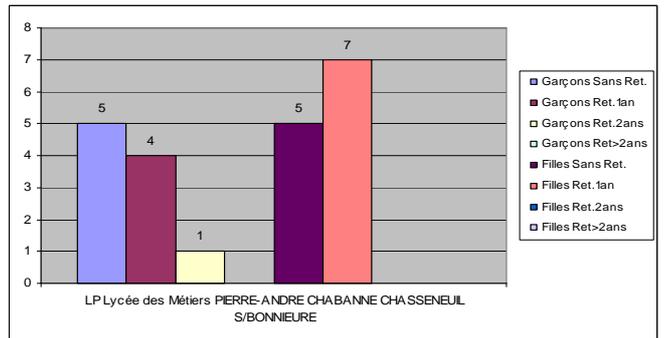
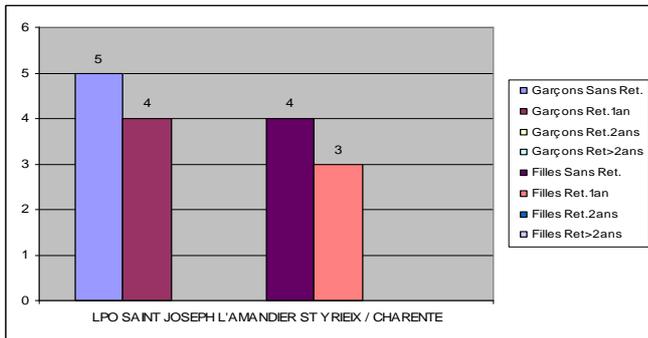
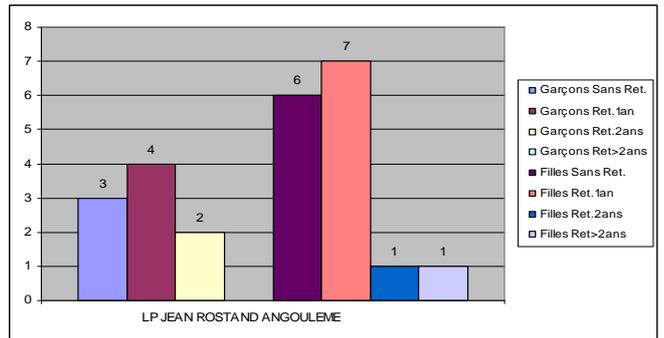
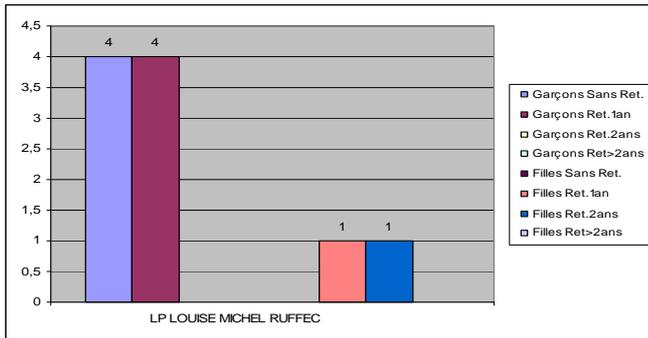


Dans l'académie en 2015-2016, la répartition des filles (33 %) est légèrement inférieure (- 2 Pts) à l'année scolaire 2014-2015. L'écart de la représentativité des filles entre les départements (27 % à 36 %), soit 9 Pts, s'est très largement réduit pour cette année scolaire. Pour mémoire, il était de :

- 25 % à 39 % en 2014-2015 (14 Pts)
- 33 % à 41 % en 2013-2014 (8 Pts)
- 27 % à 43 % en 2012-2013 (16 Pts)
- 28 % à 41 % en 2011-2012 (13 Pts)

IX Analyse des retards en 3^e prépa-pro

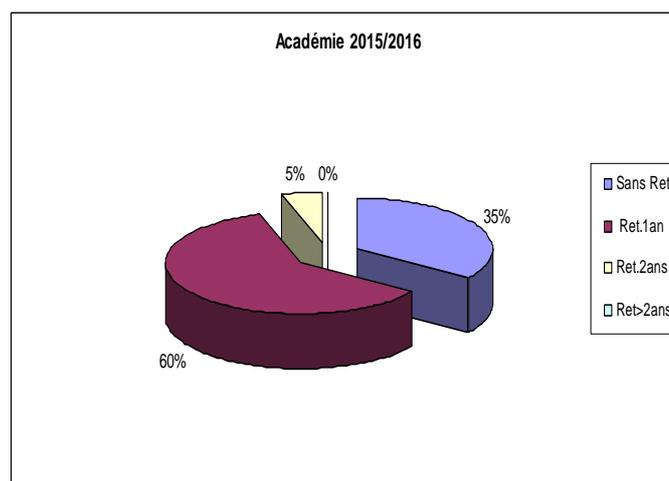
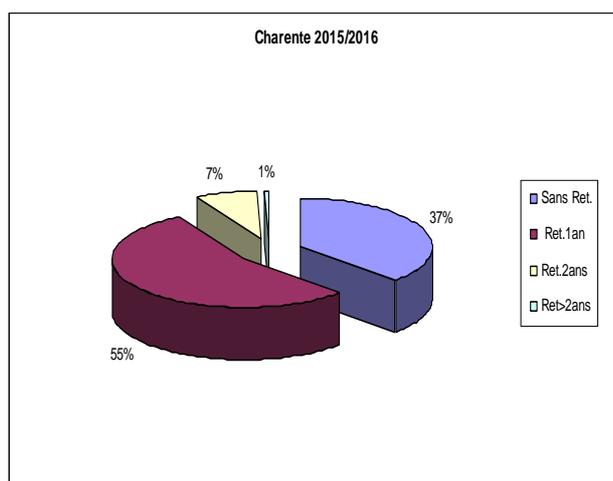
CHARENTE



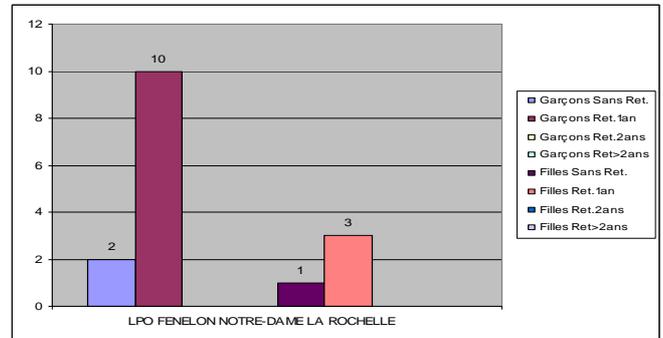
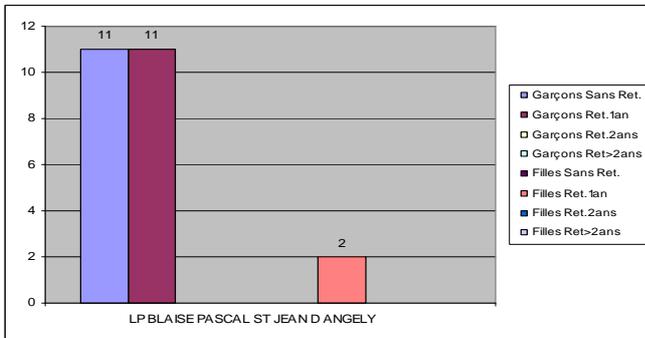
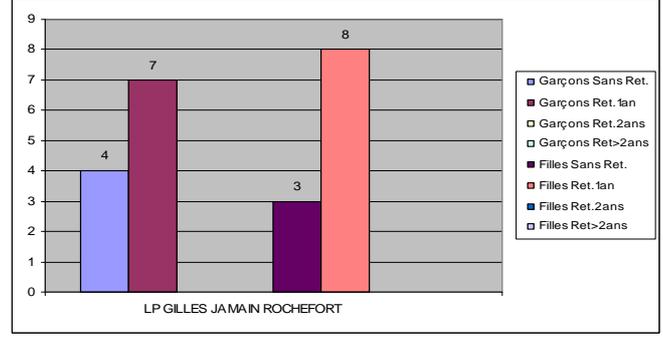
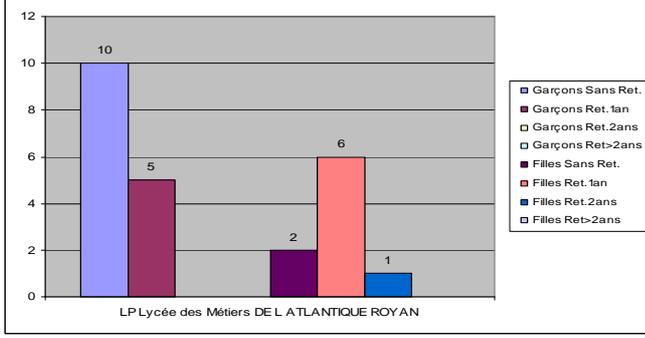
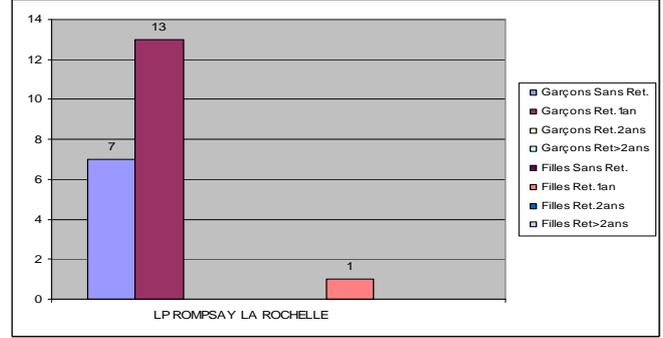
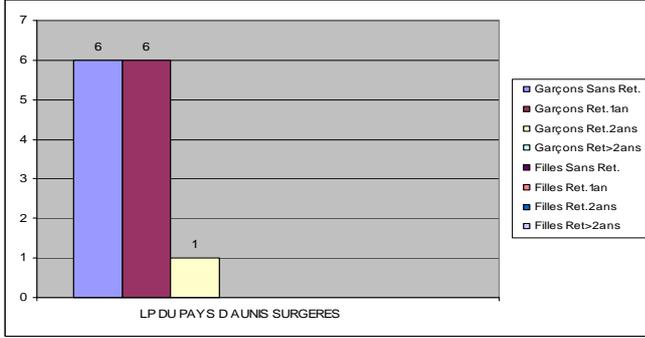
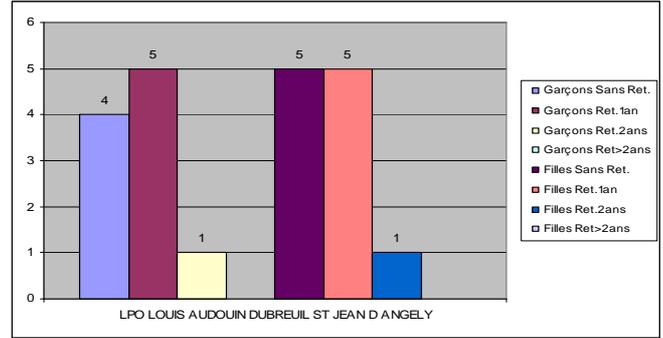
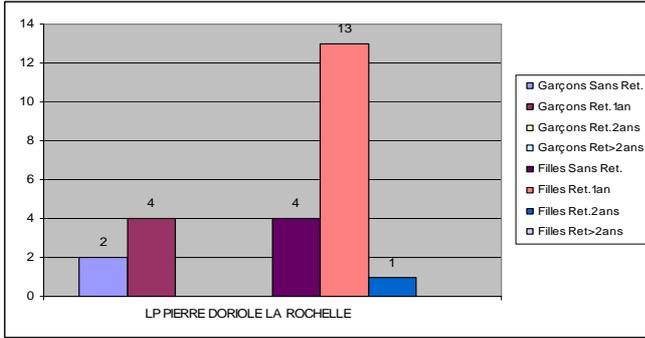
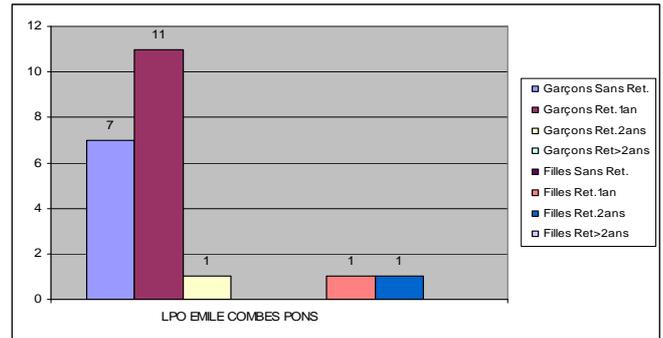
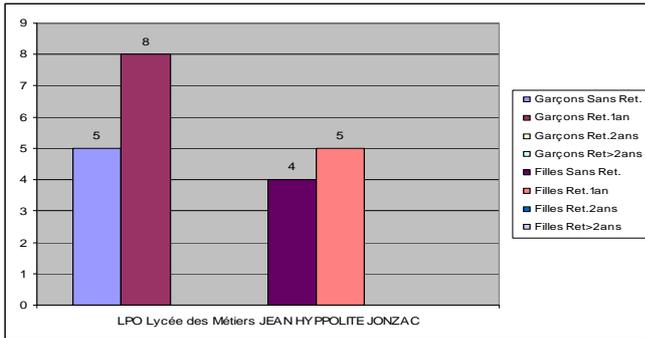
En 2015-2016, la Charente pour 161 collégien.ne.s en 3^e prépa-pro (+ 8) accueille :

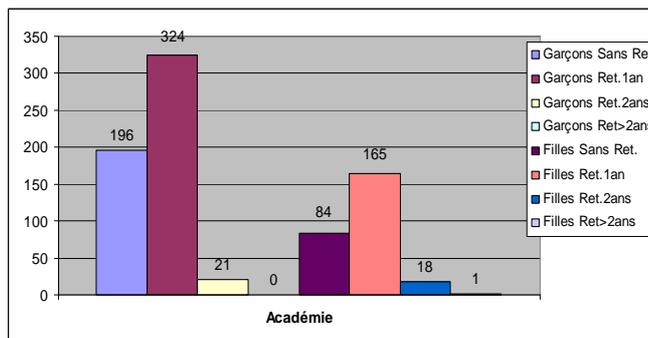
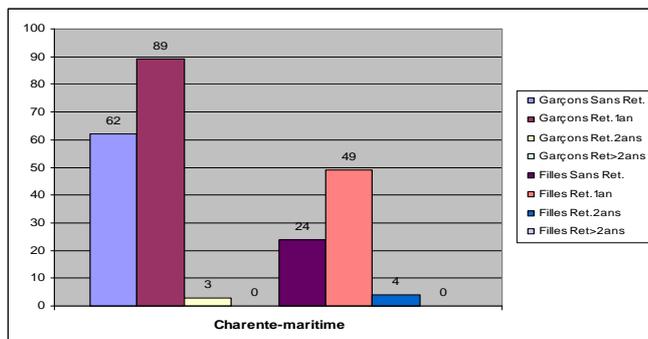
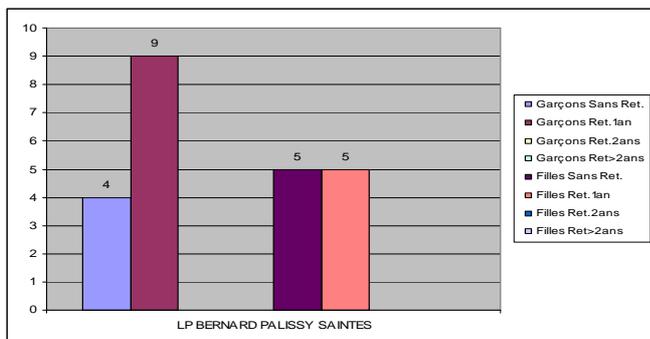
- **60 collégien.ne.s sans retard scolaire (37 %)**, hausse sur une année (+ 11 Pts) pour les deux sexes, soit 37 % des garçons (43) et 39 % des filles (17), comparativement aux 280 collégien.ne.s au **niveau académique (35 %)**, **hausse sur une année (+ 2 Pts)**, dont 36 % des garçons (+ 2 Pts) et 31 % des filles (- 1 Pt).
- **88 collégien.ne.s avec un retard d'une année (55 %)**, baisse de 11 Pts, représentant 56 % des garçons et 50 % des filles, comparativement aux 489 collégien.ne.s **au niveau académique (60 %)**, baisse de 1 Pt, dont 60 % des garçons (très légère baisse) et 62 % des filles (+ 1 Pt).
- **12 collégien.ne.s avec un retard de deux années (7 %)**, soit - 1Pt, dont 7 % des garçons et 9 % des filles, comparativement aux 39 collégien.ne.s au **niveau académique (5 %)**, soit - 1 Pt, dont 4 % des garçons (- 2 Pts) et 7 % des filles (stabilité).
- **Un collégien (1 %) avec un retard supérieur à deux années dans ce département et au niveau académique.**

Les 3^e prépa-pro en Charente scolarisent moins de collégien.ne.s avec un retard d'une année (88) et de deux années (12), soit 58 % des effectifs, soit une baisse de 16 Pts, que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (489) et de deux années (39) représentent 66 % (- 1 Pt). Avec 37 % de collégien.ne.s scolarisé.e.s sans retard (hausse sensible), le département se situe dorénavant au-dessus de la moyenne académique. Les départements oscillent entre 31 % et 37 % pour cette catégorie. Il concourt à la hausse (+ 2 Pts) de la courbe académique avec un taux de 35 % d'élèves scolarisé.e.s sans retard.



CHARENTE - MARITIME

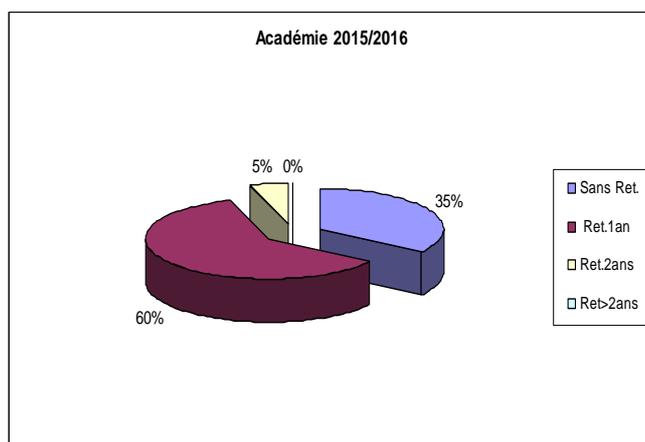
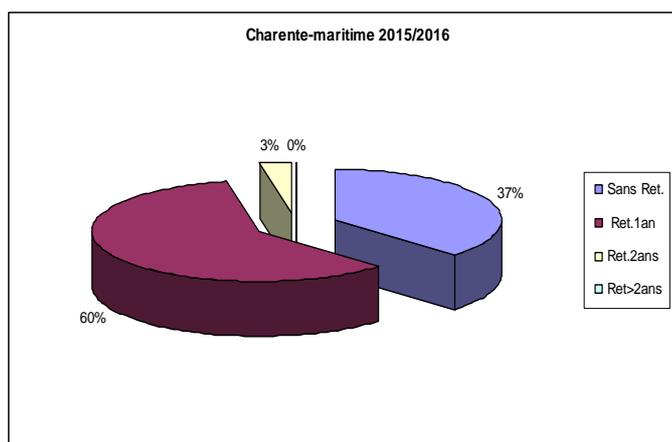




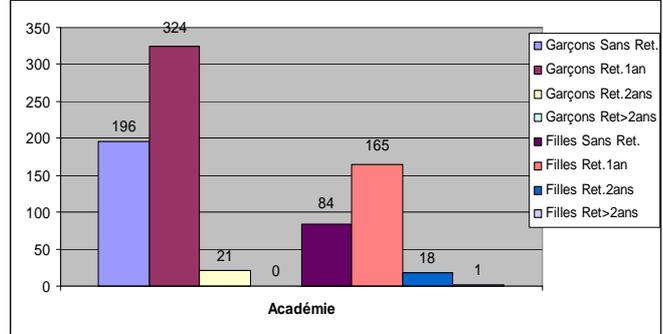
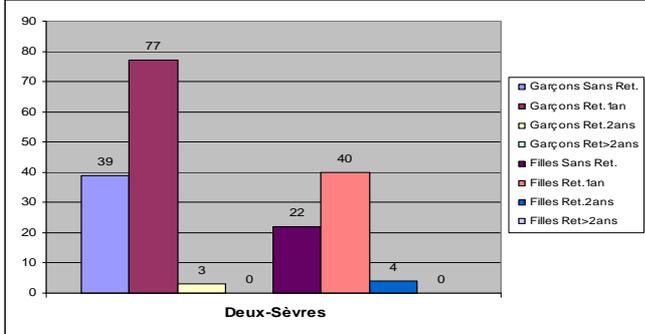
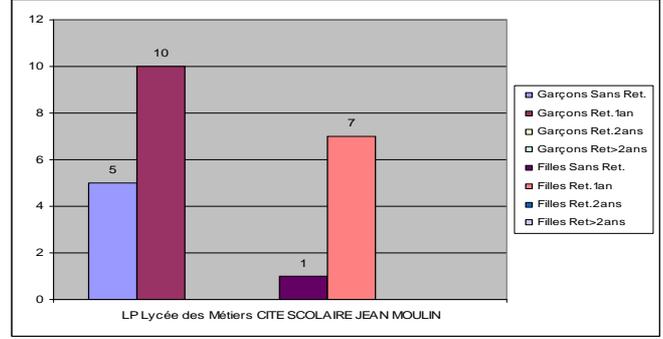
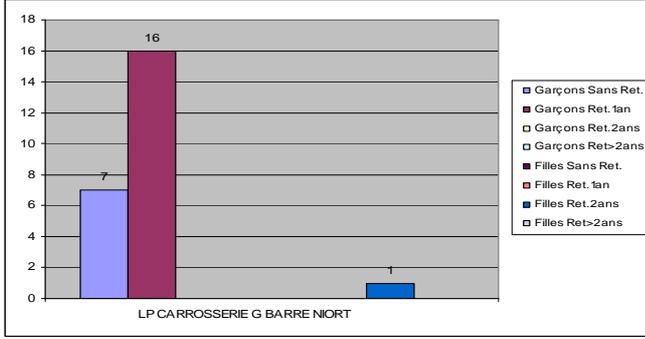
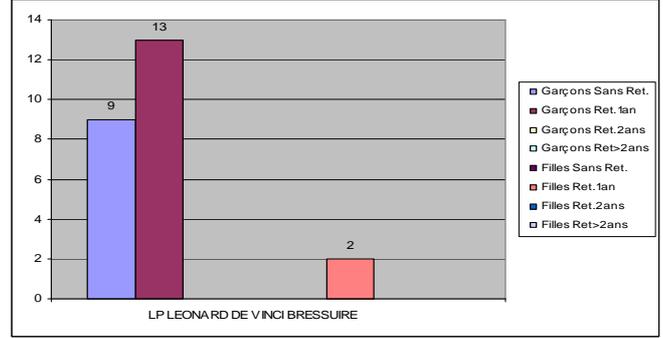
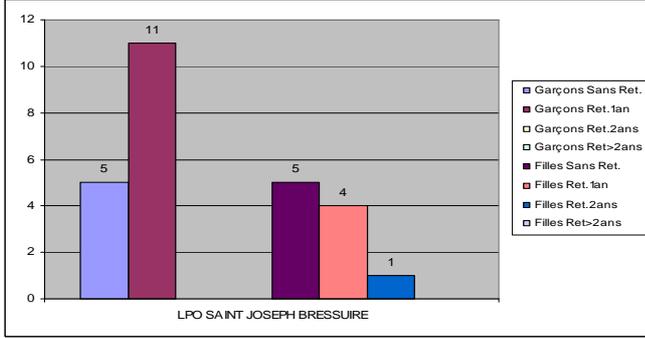
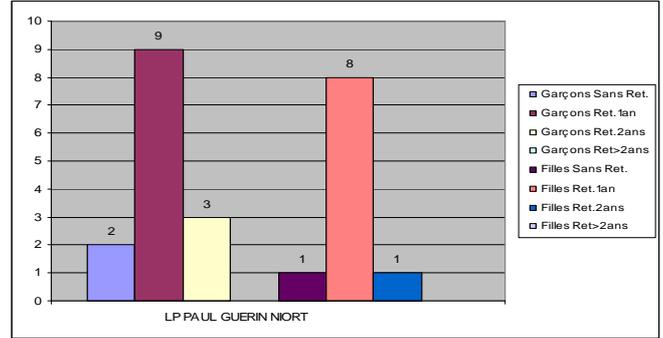
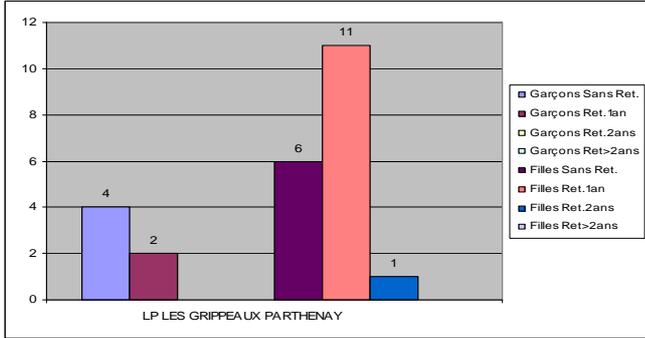
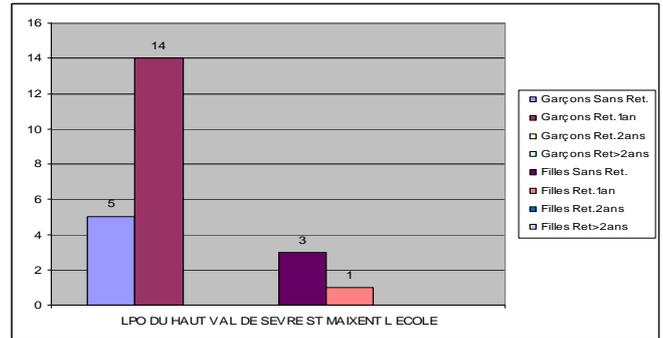
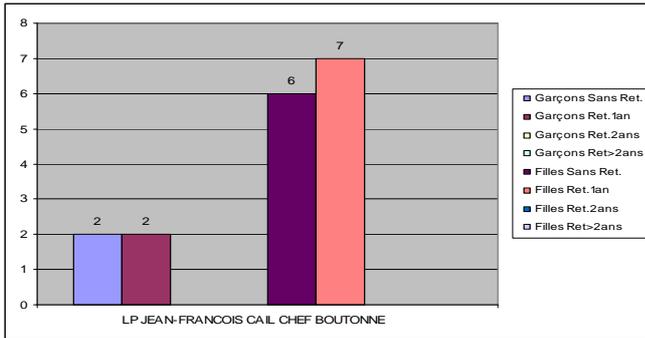
En 2015/2016, la Charente-Maritime pour 231 collégiens en 3^e prépa-pro (- 4) accueille :

- **86 collégien.ne.s sans retard scolaire (37 %)**, stabilité, dont 40 % des garçons (62) et 31 % des filles (24), comparativement aux 280 collégien.ne.s au **niveau académique (35 %)**, **hausse sur une année (+ 2 Pts)**, dont 36 % des garçons (+ 2 Pts) et 31 % des filles (- 1 Pt).
- **138 collégien.ne.s avec un retard d'une année (60 %)**, hausse de 2 Pts sur un an, dont 58 % des garçons et 64 % des filles, comparativement aux 489 collégien.ne.s **au niveau académique (60 %)**, baisse de 1 Pt, dont 60 % des garçons (très légère baisse) et 62 % des filles (+ 1 Pt).
- **7 collégien.ne.s avec un retard de deux années (3 %)**, baisse de 2 Pts sur une année, comparativement aux 39 collégien.ne.s au **niveau académique (5 %)**, soit - 1 Pt, dont 4 % des garçons (- 2 Pts) et 7 % des filles (stabilité).
- **Aucun.e collégien.ne avec un retard supérieur à deux années dans ce département pour un.e seul.e au niveau académique.**

Les 3^e prépa-pro en Charente-Maritime scolarisent moins de collégien.ne.s avec un retard d'une année (138) et de deux années (7), soit 63 % des effectifs, stabilité, que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (489) et de deux années (39) représentent 66 % (- 1 Pt). Avec 37 % de collégien.ne.s scolarisé.e.s sans retard (stabilité), le département se situe au-dessus de la moyenne académique. Les départements oscillent entre 31 % et 37 % pour cette catégorie. Il ne participe pas à la hausse (+ 2 Pts) de la courbe académique avec un taux de 35 % d'élèves scolarisé.e.s sans retard.



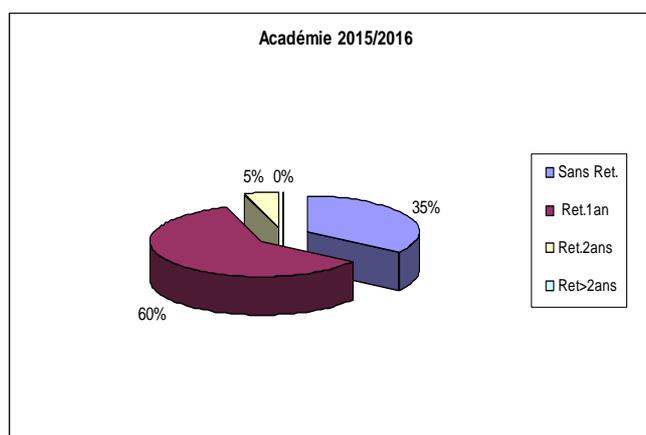
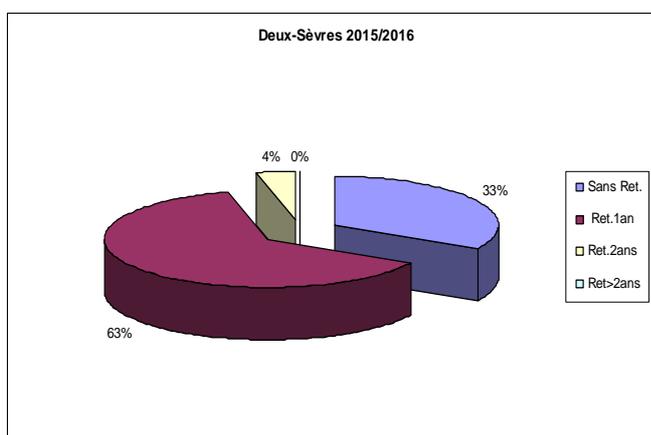
DEUX - SEVRES



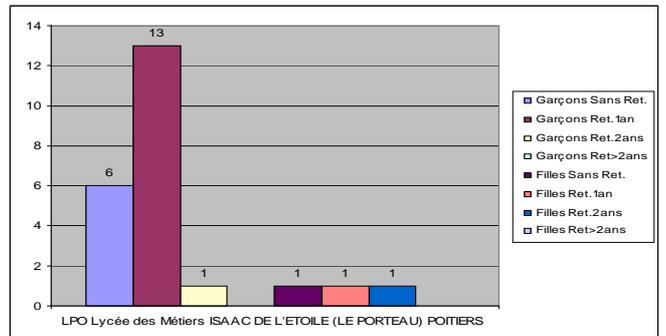
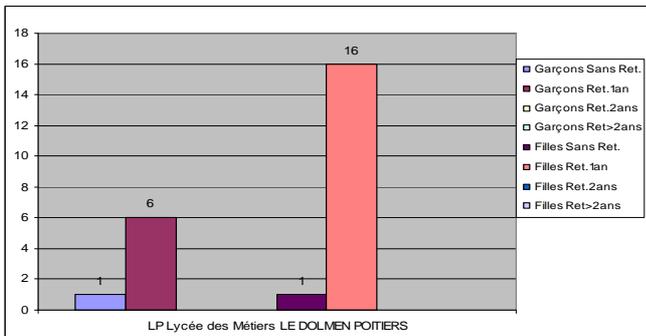
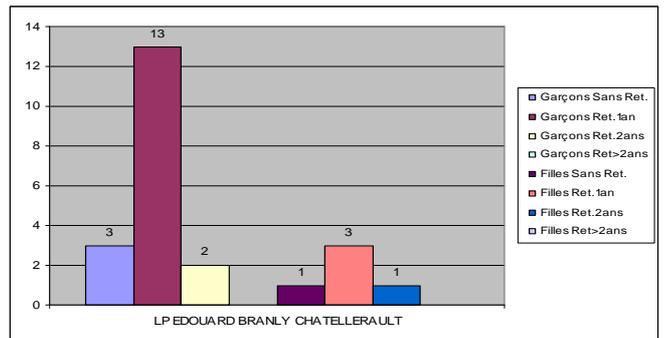
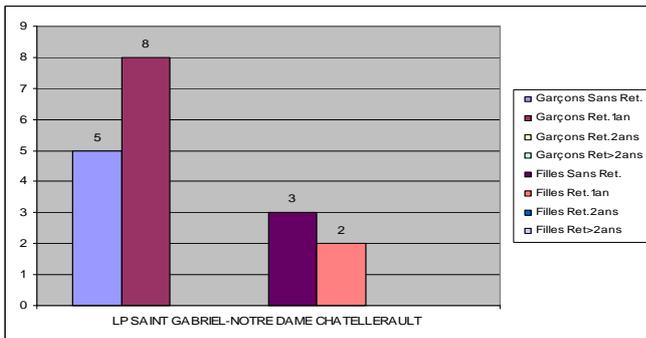
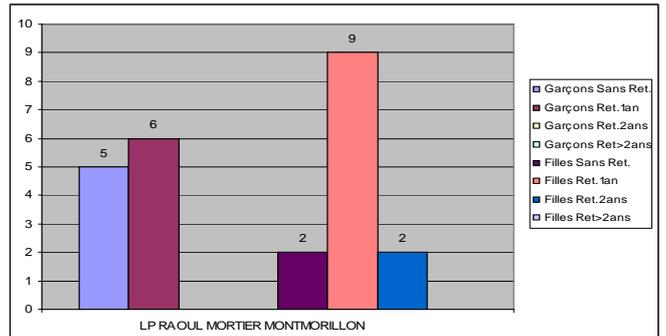
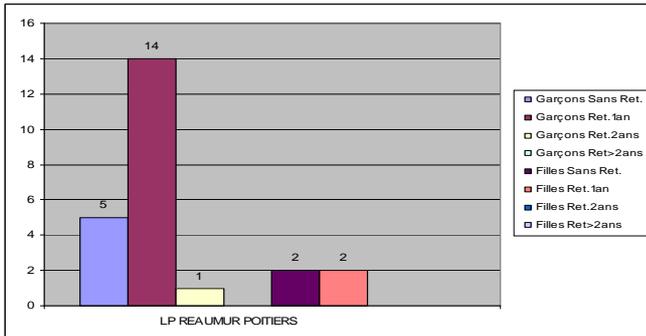
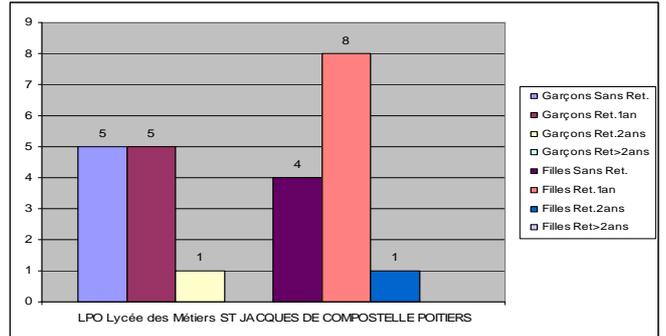
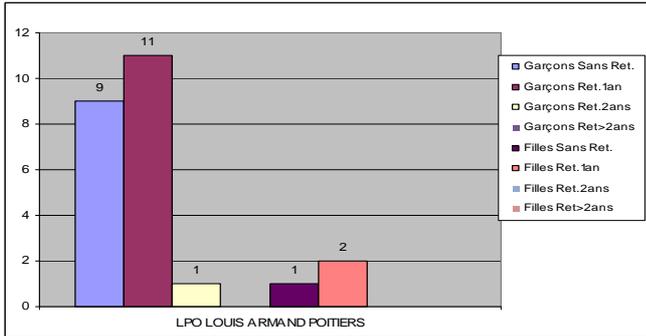
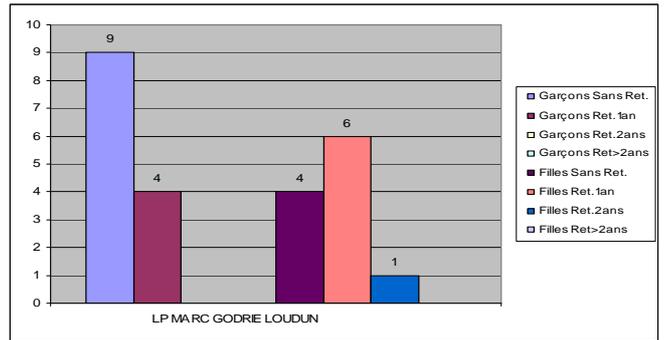
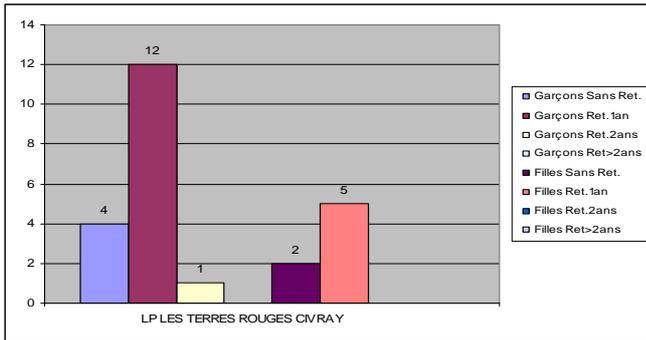
En 2015/2016, les Deux-Sèvres pour 185 190 collégien.ne.s en 3^e prépa-pro (- 5) accueillent :

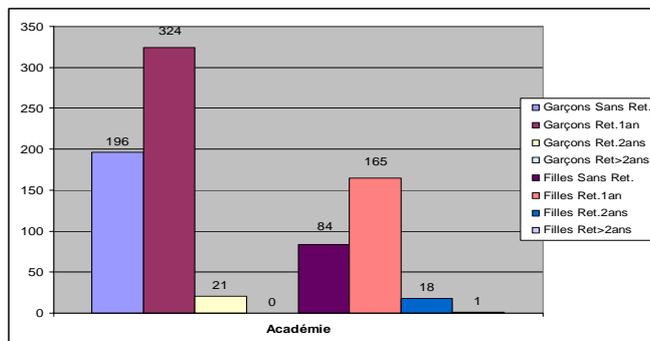
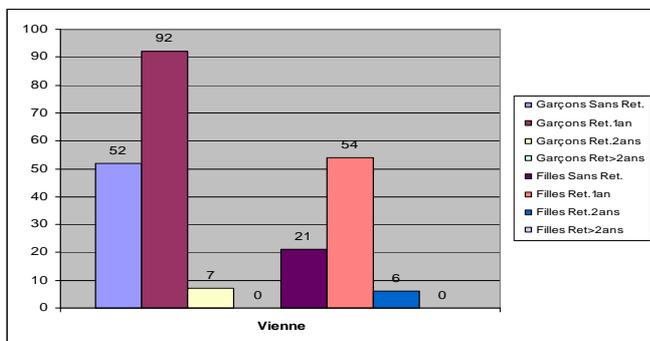
- **61 collégien.ne.s sans retard scolaire (33 %)**, stabilité sur un an, dont 33 % des garçons (39) et 33 % des filles (22), comparativement aux 280 collégien.ne.s au **niveau académique (35 %)**, **hausse sur une année (+ 2 Pts)**, dont 36 % des garçons (+ 2 Pts) et 31 % des filles (- 1 Pt).
- **117 collégien.ne.s avec un retard d'une année (63 %)**, hausse de 2 Pts sur une année, dont 65 % des garçons (77) et 61 % des filles (40), comparativement aux 489 collégien.ne.s **au niveau académique (60 %)**, baisse de 1 Pt, dont 60 % des garçons (très légère baisse) et 62 % des filles (+ 1 Pt).
- **7 collégien.ne.s avec un retard de deux années (4 %)**, baisse de 2 Pts, dont 3 % des garçons et 6 % des filles, comparativement aux 39 collégien.ne.s au **niveau académique (5 %)**, soit - 1 Pt, dont 4 % des garçons (- 2 Pts) et 7 % des filles (stabilité).
- **Aucun.e collégien.ne avec un retard supérieur à deux années dans ce département pour un.e seul.e au niveau académique.**

Les 3^e prépa-pro en Deux-Sèvres scolarisent proportionnellement légèrement plus de collégien.ne.s avec un retard d'une année (117) et de deux années (7), soit 67 %, stabilité sur un an. Avec 33 % de collégien.ne.s scolarisé.e.s sans retard (stabilité), le département se situe au-dessous de la moyenne académique. Les départements oscillent entre 31 % et 37 % pour cette catégorie. Il ne concourt pas à la hausse (+ 2 Pts) de la courbe académique avec un taux de 35 % d'élèves scolarisé.e.s sans retard.



VIENNE

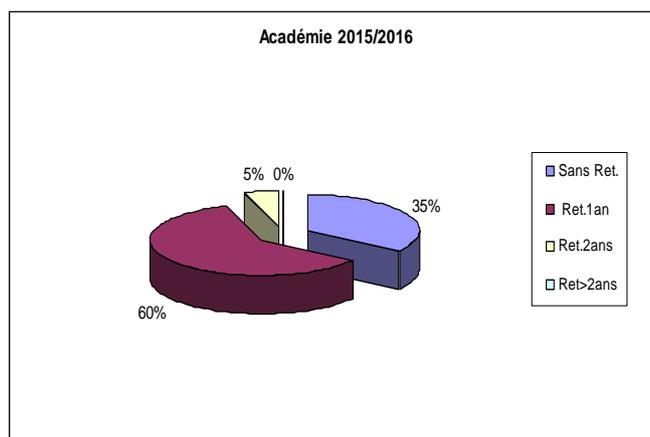
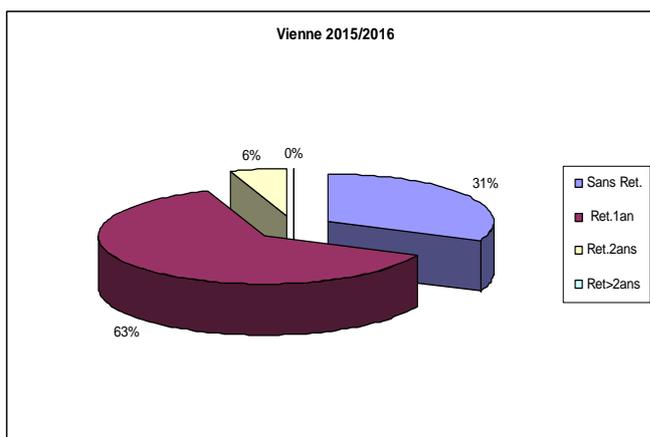




En 2015/2016, la Vienne pour 232 collégien.ne.s en 3^e prépa-pro (+ 15) accueille :

- **73 collégien.ne.s sans retard scolaire (31 %)**, - 3 Pts sur un an, dont 34 % des garçons et 26 % des filles, comparativement aux 280 collégien.ne.s au **niveau académique (35 %)**, **hausse sur une année (+ 2 Pts)**, dont 36 % des garçons (+ 2 Pts) et 31 % des filles (- 1 Pt).
- **146 collégien.ne.s avec un retard d'une année (63 %)**, + 2 Pts sur une année, dont 61 % des garçons et 67 % des filles, comparativement aux 489 collégien.ne.s **au niveau académique (60 %)**, baisse de 1 Pt, dont 60 % des garçons (très légère baisse) et 62 % des filles (+ 1 Pt).
- **13 collégien.ne.s avec un retard de deux années (6 %)**, + 1Pt sur une année, dont 3 % des garçons et 7 % des filles, comparativement aux 39 collégien.ne.s au **niveau académique (5 %)**, soit - 1 Pt, dont 4 % des garçons (- 2Pts) et 7 % des filles (stabilité).
- **Aucun.e collégien.ne avec un retard supérieur à deux années dans ce département pour un.e seul.e au niveau académique.**

Les 3^e prépa-pro dans la Vienne scolarisent davantage de collégien.ne.s avec un retard d'une année (146) et de deux années (13), soit 69 % (+ 3 Pts sur un an) que l'académie dont les effectifs avec un retard d'une année (489) et de deux années (39) représentent 66 % (- 1Pt). Avec 31 % de collégien.ne.s scolarisé.e.s sans retard (- 3 Pts), le département se situe au-dessous de la moyenne académique. Les départements oscillent entre 31 % et 37 % pour cette catégorie. Il ne concourt pas à la hausse (+ 2 Pts) de la courbe académique avec un taux de 35 % d'élèves scolarisé.e.s sans retard.

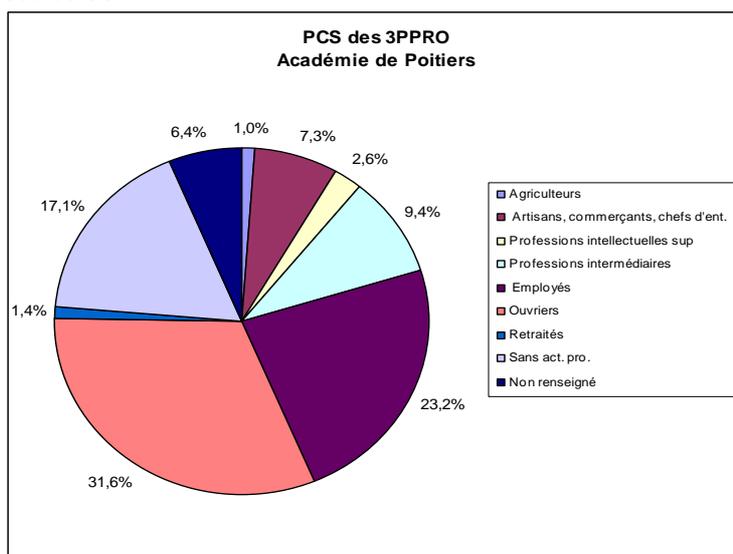


En conclusion, la répartition des retards scolaires par catégorie en 3^e prépa-pro est sensiblement identique entre 2014/2015 et 2015/2016. À noter la hausse progressive des collégien.ne.s sans retard au dépend de celles.ceux ayant un retard d'une année. Il convient cependant de noter que la Vienne scolarise le moins de collégien.ne.s sans retard (31 %) alors que la Charente-Maritime en a l'effectif le plus important avec la Charente (37 %). La Charente accueille nettement moins d'élèves avec un retard d'un an (55 %) que les autres départements. Toutefois, la Charente scolarise davantage de collégien.ne.s (7 %) avec un retard de deux ans. Les effets de la volonté de la suppression des redoublements impactent aussi la 3^e prépa-pro. La présente année scolaire confirme la tendance académique de l'année précédente avec un.e seul.e collégien.ne inscrit.e dans cette classe ayant un retard supérieur à deux années.

X Répartition selon les catégories socioprofessionnelles

Départements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans activité professionnelle	Non renseigné	Total
16	2	7	6	16	39	45	3	33	10	161
17		27	6	17	58	68	3	41	11	231
79	2	10	2	17	34	75		29	16	185
86	4	15	7	26	57	68	5	35	15	232
Académie	8	59	21	76	188	256	11	138	52	809

Source SSA

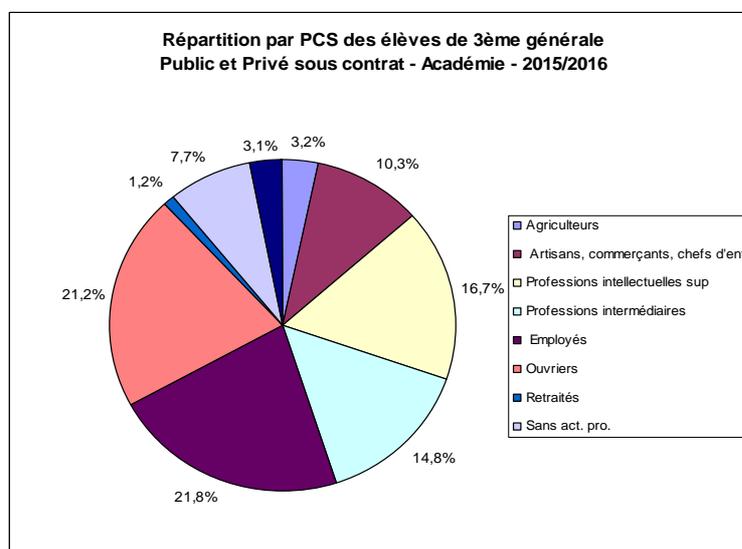


Au niveau académique, les PCS dont sont issu.e.s les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvrier.e.s (31.60 %), baisse de 2,50 Pts sur un an et les employé.e.s (23.20 % - Stabilité). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie « sans activité professionnelle » représente 17,10 % des élèves accueilli.e.s (stabilité sur un an). Ainsi, **c'est de l'ordre de 72 % (-2 Pts sur un an) que les élèves (582/809) proviennent de ces trois catégories socioprofessionnelles peu favorisées avec des écarts de 69 % à 75 %, selon les départements, qui se réduisent.**

À contrario, les professions intermédiaires représentent (9,40 %), les artisan.te.s/commerçant.e.s/chef.fe.s d'entreprises (7,30 %) et les professions intellectuelles supérieures (2.60 %), soit **19 % de collégien.ne.s issu.e.s de catégories favorisées (stabilité sur un an) avec des écarts de 16 % à 21 % selon les départements.**

Ces constatations relatives aux origines socio professionnelles pourraient éventuellement expliquer la situation de ces jeunes scolairement fragiles au regard de la répartition par PCS des élèves de 3^e générale public et privé sous contrat de l'académie.

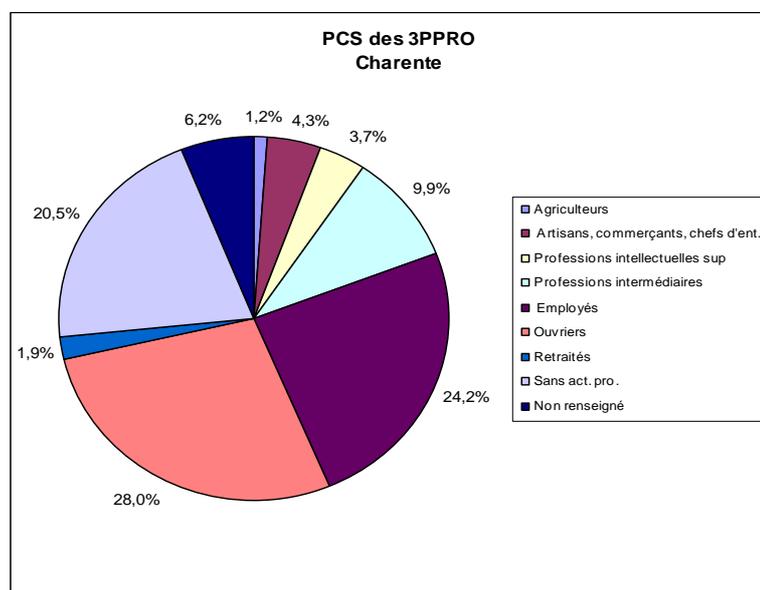
Pour les élèves de 3^e prépa-pro, 55 % sont issu.e.s des catégories ouvrier.e.s et employé.e.s pour seulement 43 % pour les élèves scolarisé.e.s en 3^e générale. La catégorie « sans activité professionnelle » est aussi davantage représentée en 3^e prépa-pro, 17.10 % contre 7.70 % en 3^e générale. Ainsi, **si nous cumulons ces trois catégories, pour 72 % d'élèves issu.e.s de catégories peu favorisées en 3^e prépa-pro, ce sont seulement 51 % qui en sont originaires en 3^e générale, soit un écart de 21 Pts (- 2 Pts sur un an).** À contrario, les classes plus favorisées sont mieux représentées en 3^e générale.



Source SSA-BEA Source SSA-BEA

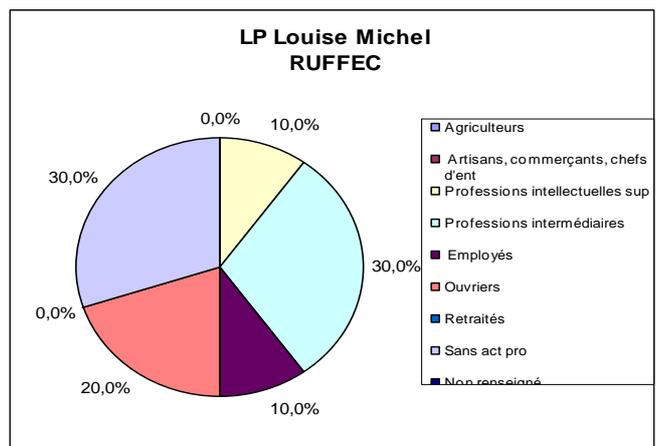
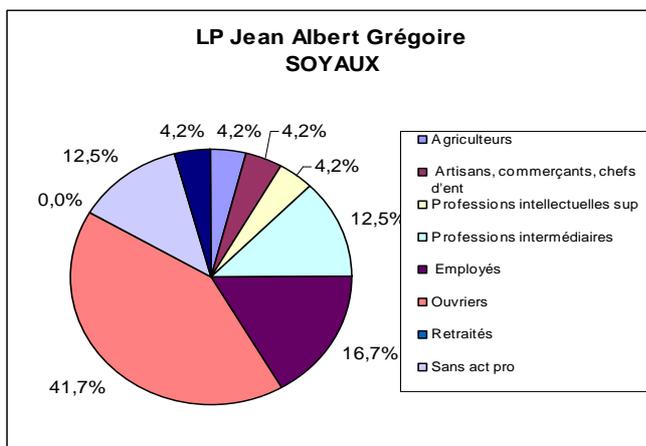
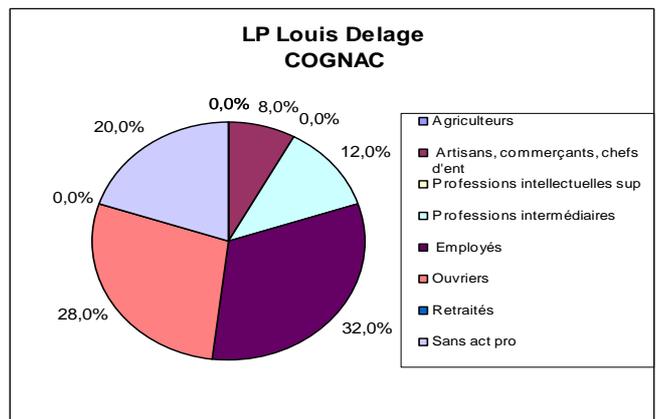
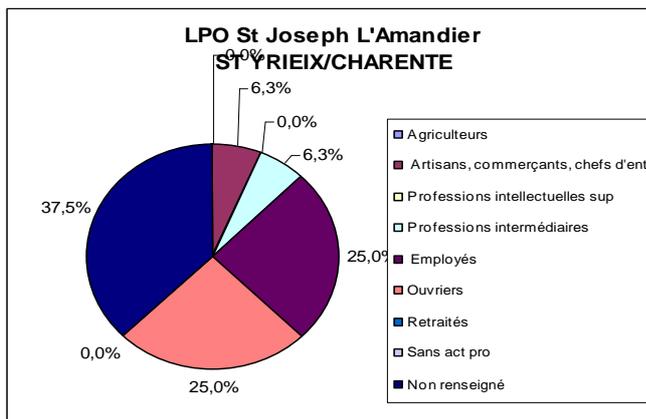
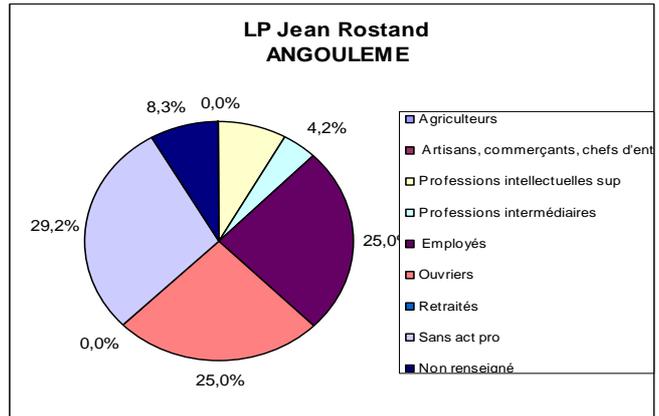
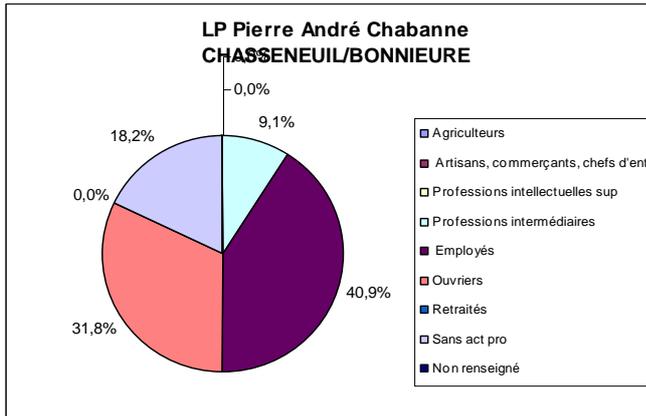
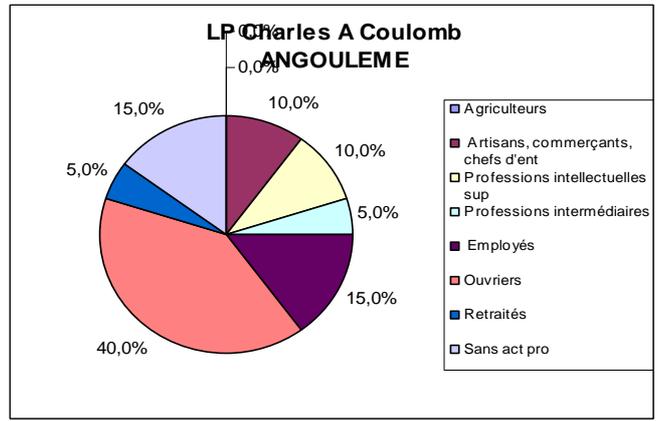
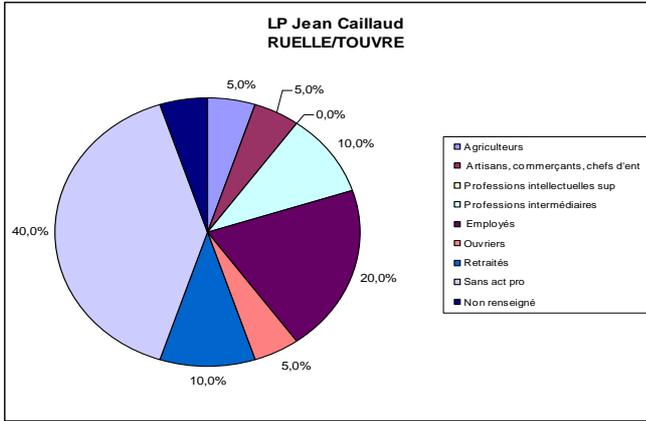
CHARENTE

Établissements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LP Lycée des Métiers JEAN CAILLAUD RUELLE / TOUVRE	1	1	0	2	4	1	2	8	1	20
LP CHARLES A COULOMB ANGOULEME	0	2	2	1	3	8	1	3	0	20
LP Lycée des Métiers P.A.CHABANNE CHASSENEUIL / BONNIEURE	0	0	0	2	9	7	0	4	0	22
LP Lycée des Métiers JEAN ROSTAND ANGOULEME	0	0	2	1	6	6	0	7	2	24
LPO SAINT JOSEPH L'AMANDIER ST YRIEIX / CHARENTE	0	1	0	1	4	4	0	0	6	16
LP LOUIS DELAGE COGNAC	0	2	0	3	8	7	0	5	0	25
LP Lycée des Métiers JEAN ALBERT GREGOIRE SOYAX	1	1	1	3	4	10	0	3	1	24
LP Lycée des Métiers LOUISE MICHEL RUFFEC	0	0	1	3	1	2	0	3	0	10



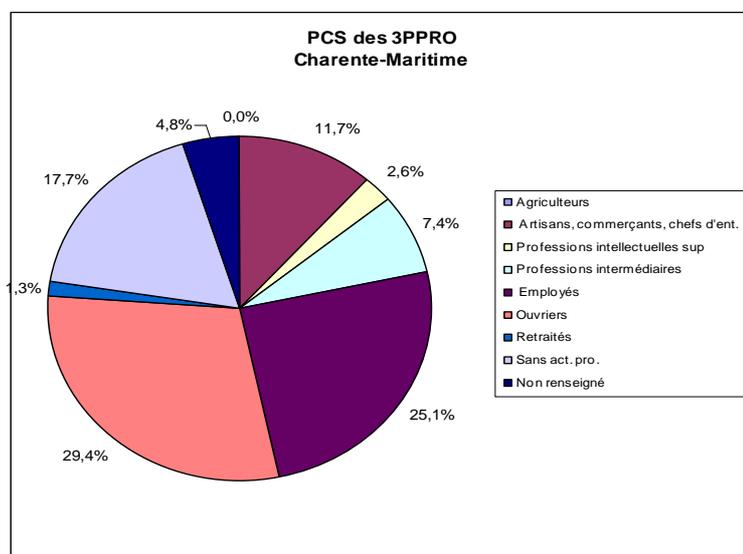
En Charente, les PCS dont sont issu.e.s les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvrier.e.s (28 %) et les employé.e.s (24,20 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie « sans activité professionnelle » représente 20,50 % (3,40 Pts au-dessus de la moyenne académique) des élèves accueilli.e.s. Ainsi, c'est de l'ordre de 73 % (1 Pt au-dessus de la moyenne académique) que les élèves proviennent de catégories socioprofessionnelles peu favorisées.

À contrario, les professions intermédiaires représentent (9,90 %), les artisan.te.s/commerçant.e.s/chef.fe.s d'entreprises (4,30 %) et les professions intellectuelles supérieures (3,70 %), soit 18 % de catégories favorisées inférieures à la moyenne académique (19 %). Des disparités dans la répartition des PCS peuvent s'avérer importantes selon les établissements.



CHARENTE MARITIME

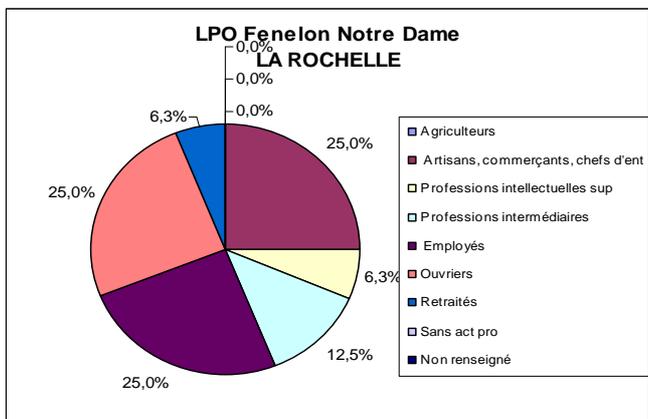
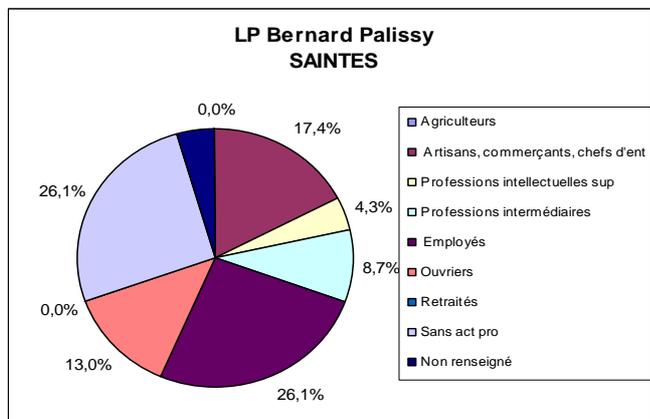
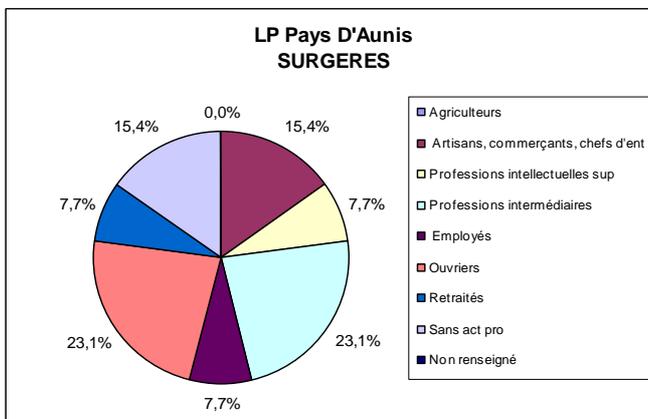
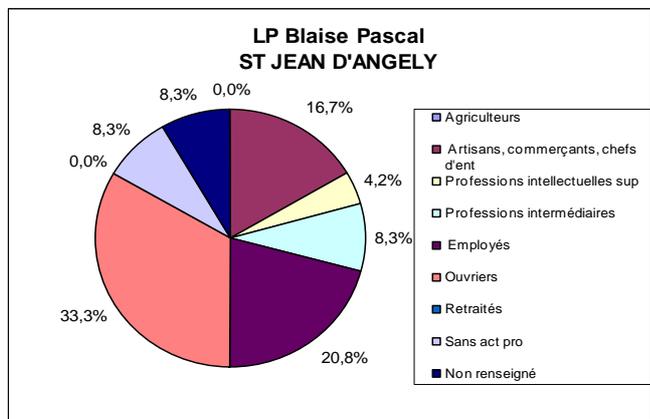
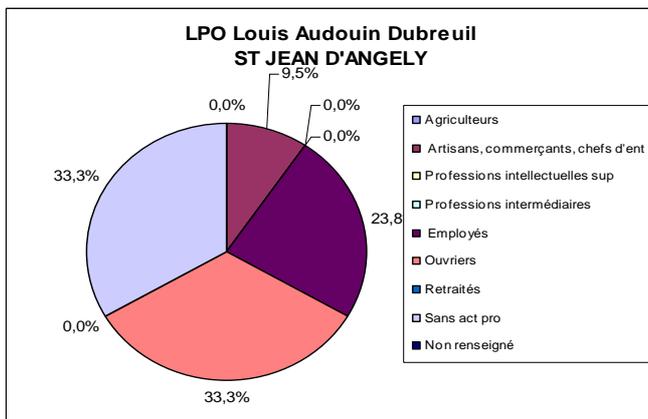
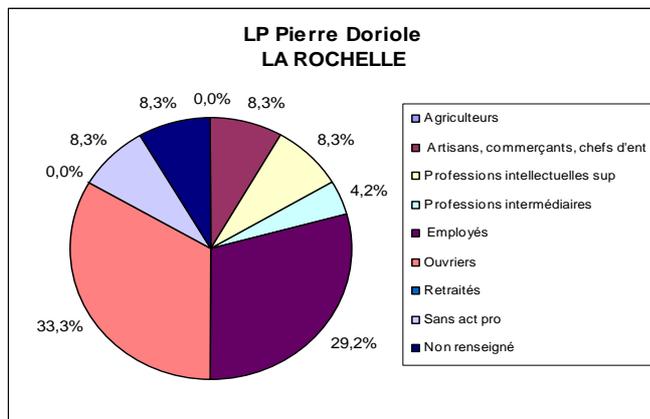
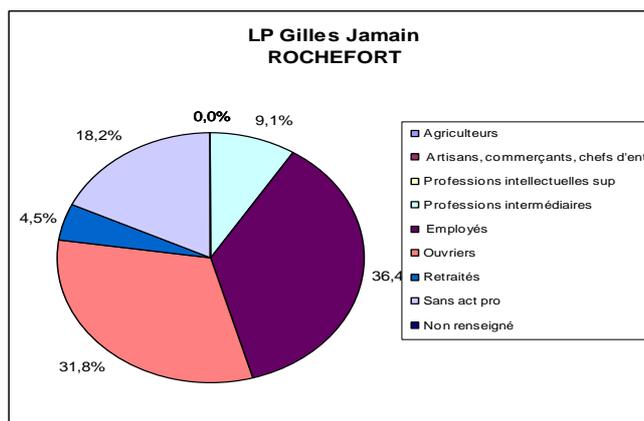
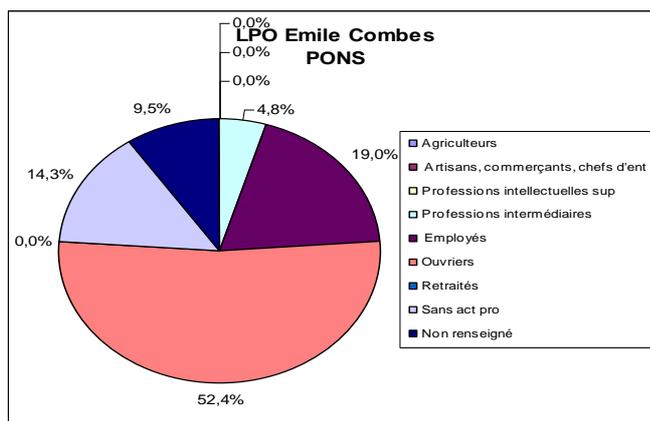
Établissements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Professions intellectuelles sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LPO EMILE COMBES PONS	0	0	0	1	4	11	0	3	2	21
LP GILLES JAMAIN ROCHEFORT	0	0	0	2	8	7	1	4	0	22
LP Lycée des Métiers PIERRE DORIOLE LA ROCHELLE	0	2	2	1	7	8	0	2	2	24
LPO LOUIS AUDOUIN DUBREUIL ST JEAN D ANGELY	0	2	0	0	5	7	0	7	0	21
LP BLAISE PASCAL ST JEAN D ANGELY	0	4	1	2	5	8	0	2	2	24
LP Lycée des Métiers DU PAYS D'AUNIS SURGERES	0	2	1	3	1	3	1	2	0	13
LP BERNARD PALISSY SAINTES	0	4	1	2	6	3	0	6	1	23
LPO FENELON NOTRE-DAME LA ROCHELLE	0	4	1	2	4	4	1	0	0	16
LPO Lycée des Métiers JEAN HYPPOLITE JONZAC	0	4	0	2	7	4	0	2	3	22
LP ROMPSAY LA ROCHELLE	0	1	0	2	7	5	0	6	0	21
LP Lycée des Métiers DE L'ATLANTIQUE ROYAN	0	4	0	0	4	8	0	7	1	24

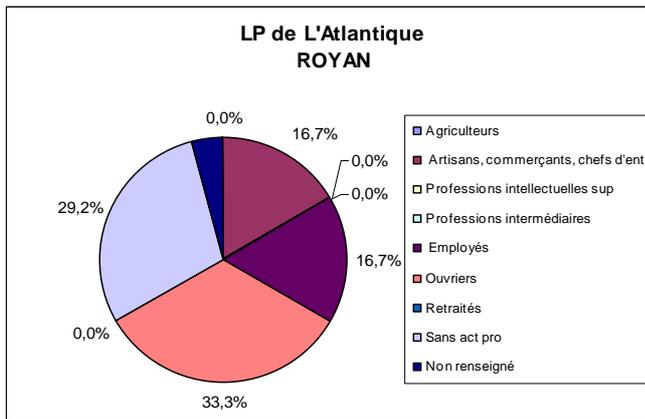
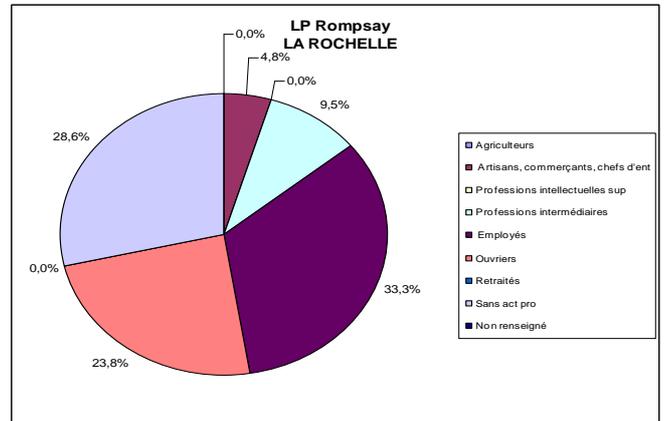
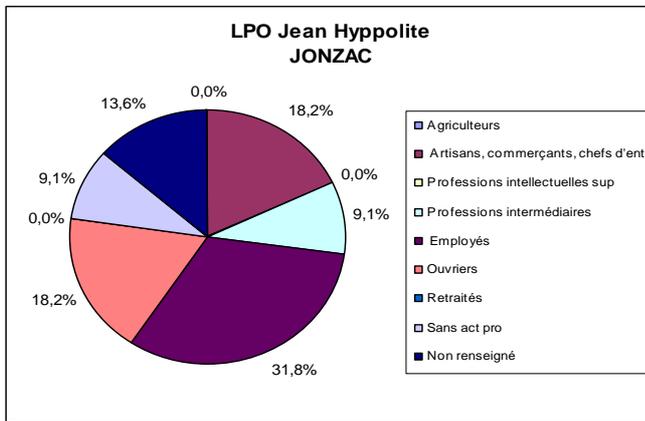


En Charente-Maritime, les PCS dont sont issu.e.s les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvrier.e.s (29,40 %) et les employé.e.s (25,10 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie « sans activité professionnelle » représente 17,70 % des élèves accueilli.e.s, légèrement supérieure à l'académie. Ainsi, c'est de l'ordre de 72 % (- 5 Pts sur un an) que les élèves proviennent de catégories socioprofessionnelles peu favorisées, un taux identique au taux académique.

À contrario, les professions intermédiaires représentent (7,40 %), les artisan.te.s/commerçant.e.s/chef.fe.s d'entreprises (11,70 %) et les professions intellectuelles supérieures

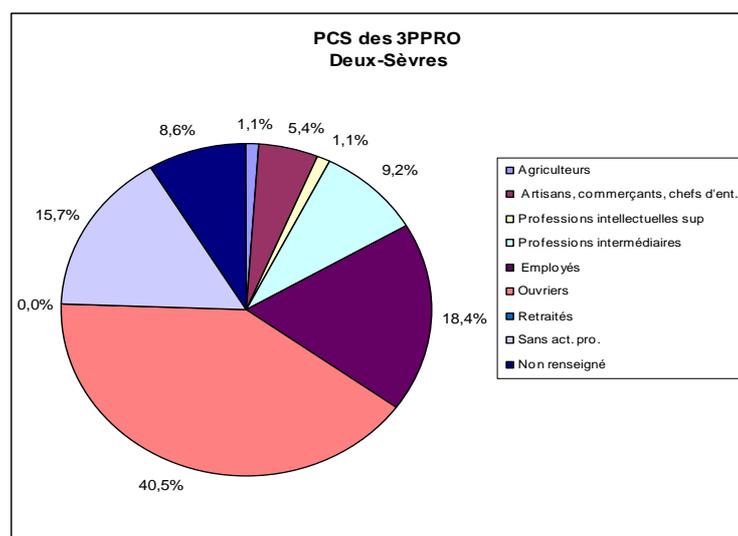
(2,60 %), soit 22 % de collégien.ne.s issu.e.s de catégories favorisées (3 Pts au-dessus de la moyenne académique). Des disparités dans la répartition des PCS peuvent s'avérer importantes selon les établissements.





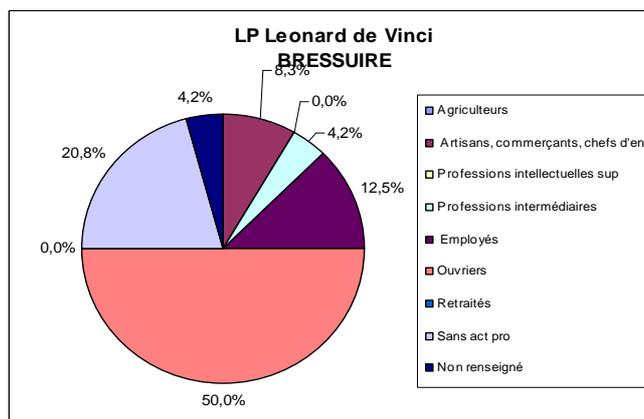
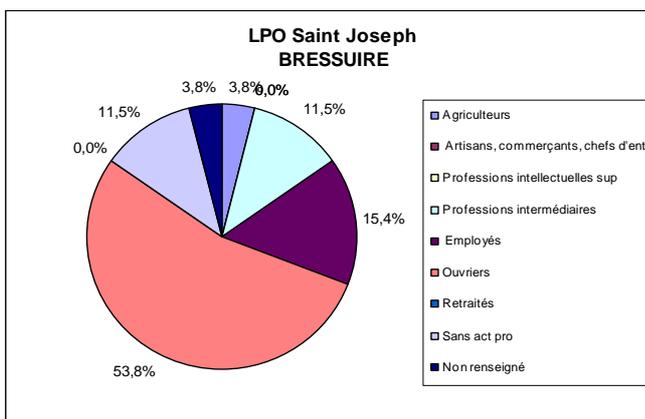
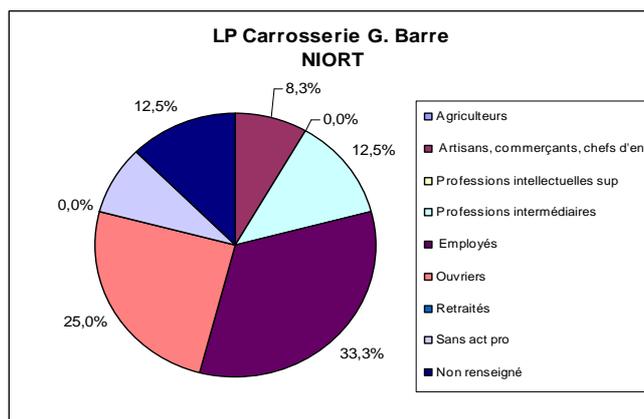
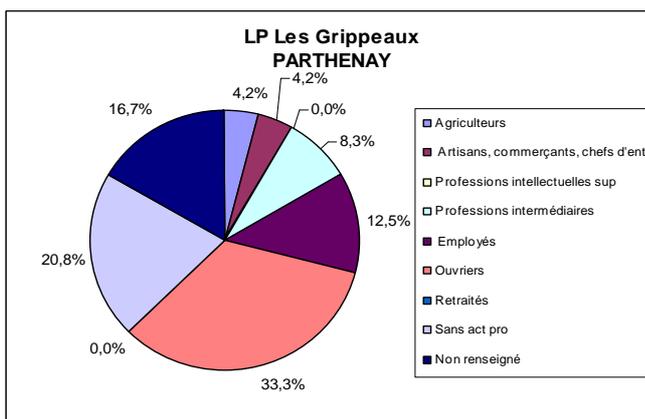
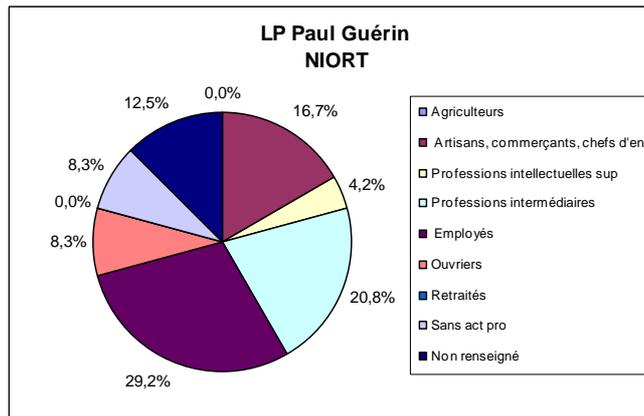
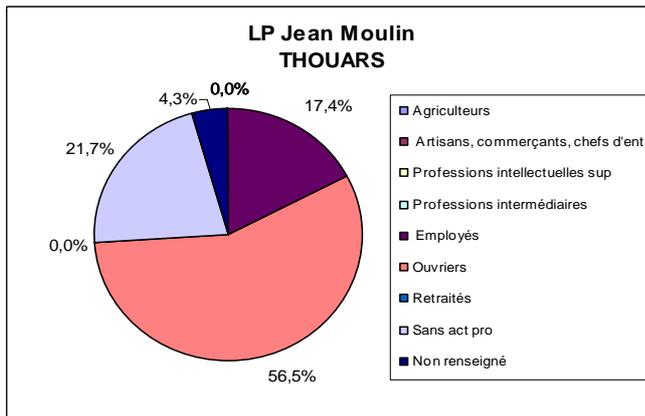
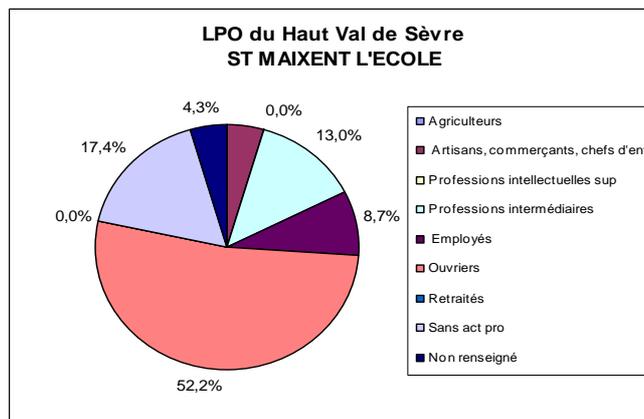
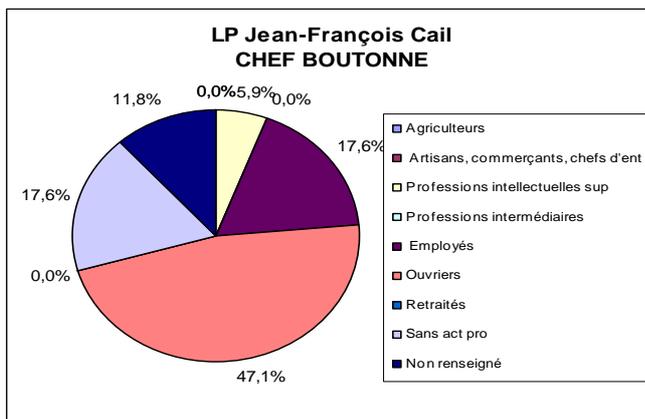
DEUX-SEVRES

Établissements	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ent.	Professions intellectuelles sup.	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act.pro	Non renseigné	Total
LP Lycée des Métiers JEAN-FRANCOIS CAIL CHEF BOUTONNE	0	0	1	0	3	8	0	3	2	17
LPO Lycée des Métiers DU HAUT VAL DE SEVRE ST MAIXENT L ECOLE	0	1	0	3	2	12	0	4	1	23
LP Lycée des Métiers CITE SCOLAIRE JEAN MOULIN THOUARS	0	0	0	0	4	13	0	5	1	23
LP PAUL GUERIN NIORT	0	4	1	5	7	2	0	2	3	24
LPO Saint Joseph BRESSUIRE	1	0	0	3	4	14	0	3	1	26
LP LES GRIPPEAUX PARTHENAY	1	1	0	2	3	8	0	5	4	24
LP Lycée des Métiers CARROSSERIE G. BARRE NIORT	0	2	0	3	8	6	0	2	3	24
LP Lycée des Métiers LEONARD DE VINCI BRESSUIRE	0	2	0	1	3	12	0	5	1	24



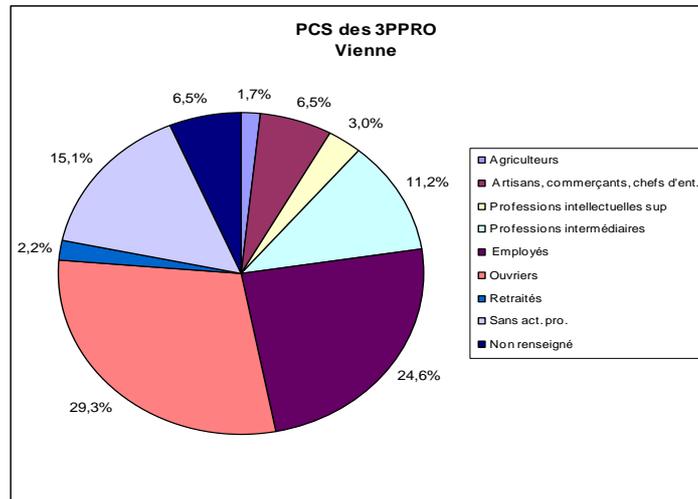
En Deux-Sèvres, les PCS dont sont issu.e.s les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvrier.e.s (40,50 %) et les employé.e.s (18,40 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie « sans activité professionnelle » représente 15,70 % (- 2.20 Pts sur un an) des élèves accueilli.e.s. Ainsi, **les effectifs dans ces catégories sont de l'ordre de 75 %**. Malgré une baisse de 1 Pt sur un an, cette représentation est supérieure de 3 Pts à la moyenne académique. C'est le département le plus impacté par ce recrutement.

À contrario, les professions intermédiaires (9,20 %), les artisan.te.s/commerçant.e.s/chef.fe.s d'entreprises (5,40 %) et les professions intellectuelles supérieures (1,10 %) s'avèrent légèrement inférieures aux moyennes académiques. Avec 16 % des effectifs dans les catégories favorisées, ces catégories sont inférieures de 3 Pts à la moyenne académique comme constaté en 2014/2015. Des disparités dans la répartition des PCS peuvent s'avérer importantes selon les établissements.



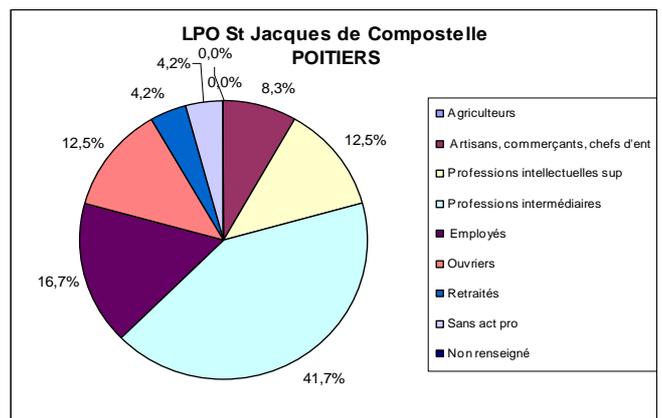
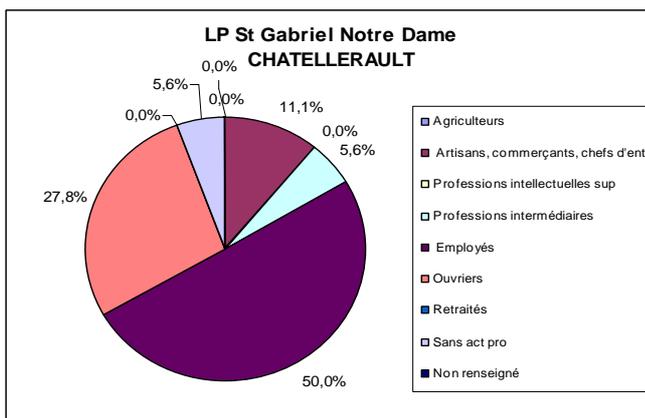
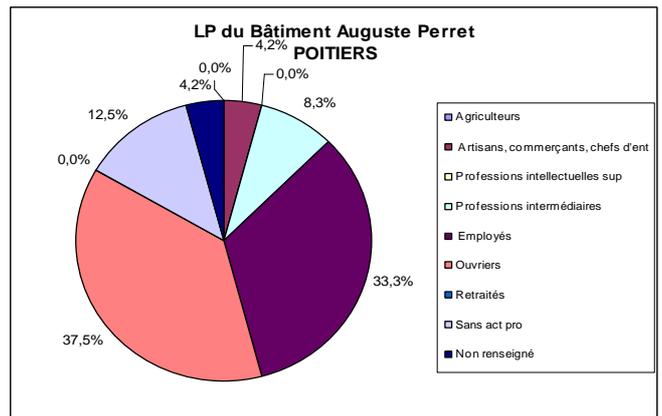
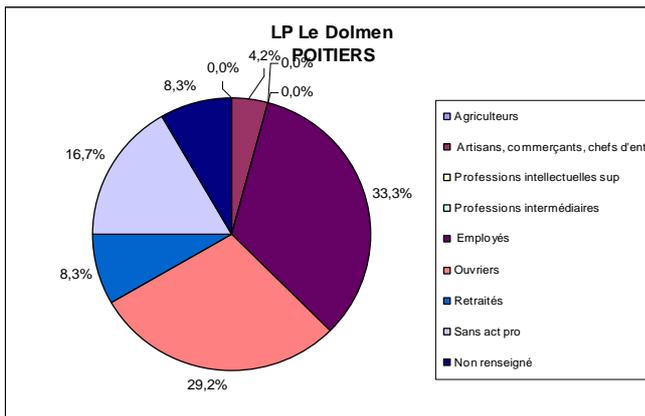
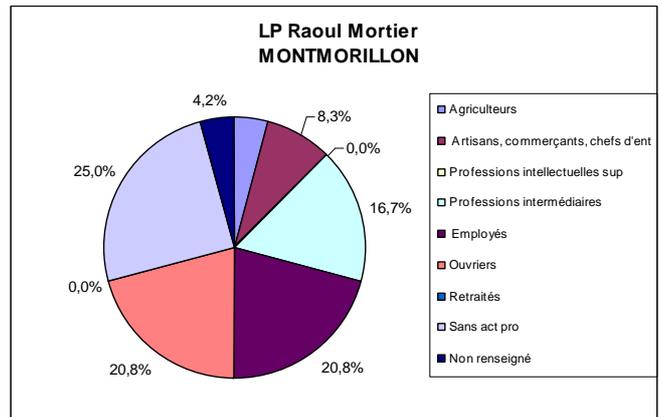
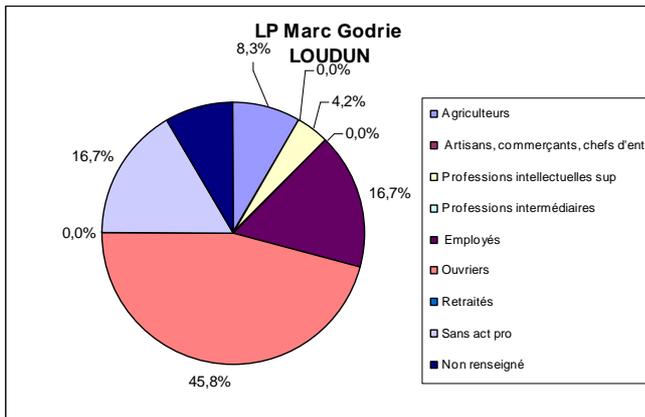
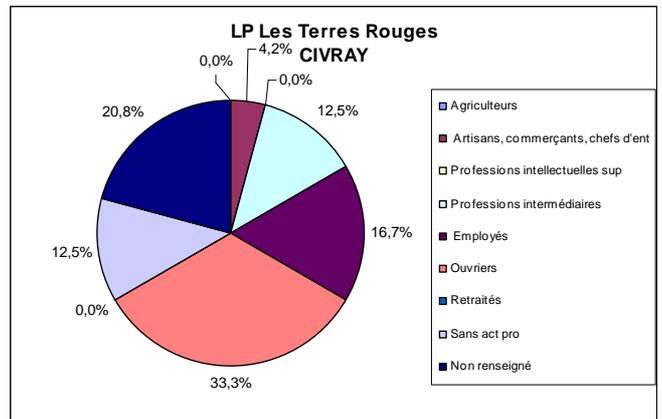
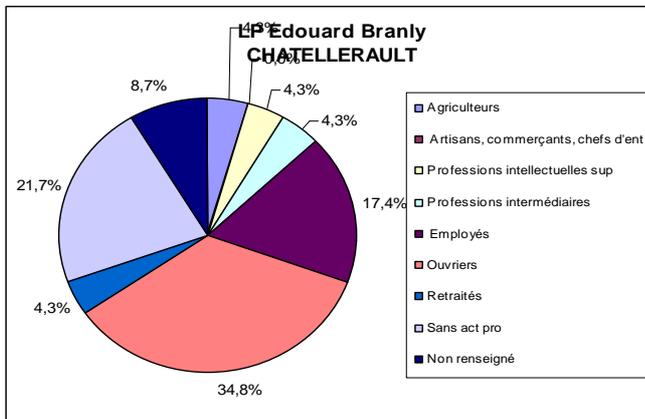
VIENNE

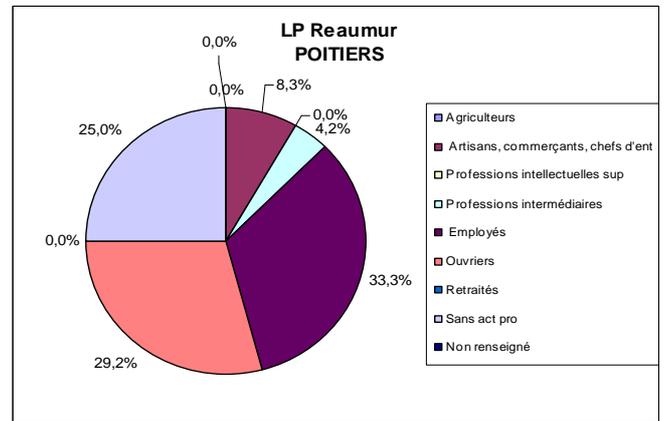
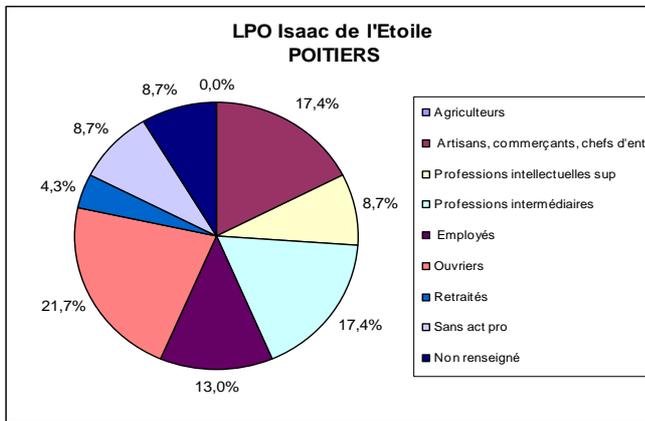
Établissement	Agriculteurs	Artisans, commerçants, chefs d'ant	Professions intellectuelles sup	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Sans act pro	Non renseigné	Total
LP EDOUARD E. BRANLY CHATELLERAULT	1	0	1	1	4	8	1	5	2	23
LP LES TERRES ROUGES CIVRAY	0	1	0	3	4	8	0	3	5	24
LP Lycée des Métiers MARC GODRIE LOUDUN	2	0	1	0	4	11	0	4	2	24
LP RAOUL MORTIER MONTMORILLON	1	2	0	4	5	5	0	6	1	24
LP Lycée des Métiers LE DOLMEN POITIERS	0	1	0	2	8	9	0	3	1	24
LP Lycée des Métiers DU BATIMENT - AUGUSTE PERRET POITIERS	0	1	0	0	8	7	2	4	2	24
LP ST. GABRIEL NOTRE DAME CHATELLERAULT	0	2	0	1	9	5	0	1	0	18
LPO Lycée des Métiers ST JACQUES DE COMPOSTELLE POITIERS	0	2	3	10	4	3	1	1	0	24
LPO ISAAC DE L'ETOILE (LE PORTEAU) POITIERS	0	4	2	4	3	5	1	2	2	23
LP Lycée des Métiers REAUMUR POITIERS	0	2	0	1	8	7	0	6	0	24



Dans la Vienne, les PCS dont sont issu.e.s les élèves relèvent principalement des catégories représentées par les ouvrier.e.s (29,30 %) et les employé.e.s (24,60 %). Par ailleurs, il convient de noter que la catégorie « sans activité professionnelle » représente 15,10 % des élèves accueilli.e.s. Ainsi, c'est de l'ordre de 69 % (3 Pts au-dessous de la moyenne académique) que les élèves proviennent de catégories socioprofessionnelles peu favorisées.

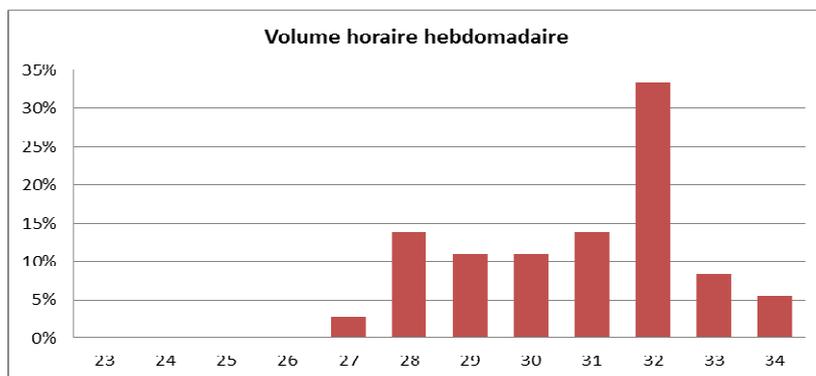
À contrario, les professions intermédiaires représentent (11,20 %), les artisan.te.s/commerçant.e.s/chef.fe.s d'entreprises (6,50 %) et les professions intellectuelles supérieures (3,00 %), soit 21 % de catégories favorisées et 2 Pts au-dessus de la moyenne académique. Les collégien.ne.s inscrit.e.s en 3^e prépa-pro de ce département se trouvent être, au regard des PCS, plus favorisés. Des disparités dans la répartition des PCS peuvent s'avérer importantes selon les établissements.





XI Respect des horaires d'enseignement

Horaires des établissements proposant l'option 3 ^e prépa-pro nombres d'heures et effectifs d'élèves 2015 – 2016																
Horaires des enseignements applicables aux élèves de troisième.			Français 4 h 30	Mathématiques 4 h	LV1- LV2 4 h	Histoire-Géographie-Education Civique 3 h	Sciences et Technologie 4 h	SPC	SVT- PSE	Technologie	Enseignements artistiques 1 h 30	Éducation Physique et sportive 3 h	Découverte professionnelle 6 h	Accompagnement personnalisé 2 h	Heures particulières (non incluses dans le total : étude, aide aux devoirs, vie scolaire)	Total heures d'enseignements obligatoires
1	LP J.F. Cail Chef Boutonne	24	3,5	4	3	3,5	4	1,5	1,5	1	1,5	3	5	2	6	29,5
2	LP du Haut Val de Sèvre St Maixent	24	4,5	4	4	3	2	1	1	0	1,5	3	7	2		31
3	LP Paul Guérin Niort	24	4,5	4	4	3	4,5	1,5	1,5	1,5	1	3	6	2		32
4	LP Les Grippeaux Parthenay	24	4,5	4	4	3	4	1	1,5	1,5	1,5	3	5	2	1	31
5	LP Gaston Barré Niort	24	4,5	3,5	4	3	2	1	1	0	1	3	6	2		29
6	LP Jean Moulin Thouars	24	4	4	6,5	3	4	1,5	1	1,5	1,5	3	6	0		32
7	LP Léonard de Vinci Bressuire	24	4	4	4	3,5	4	1,5	1,5	1	1,5	3	6	2		32
8	LP St Joseph Bressuire	24	4,5	4	3	3	4	1,5	1,5	1	1,5	4	3	2	4	29
	DEUX SEVRES	192														
1	LP Les Terres Rouges Civray	24	4,5	3	3	3	2	1	1	0	1	3	5	2	1	27,5
2	LP Marc Godrie Loudun	24	4,5	4	3,5	3	4	2	1	1	1,5	3	6	2		31,5
3	LP Raoul Mortier Montmorillon	24	4,5	4	6	2	5	3	0	2	1,5	2	5	2	1	32
4	LP Auguste Perret Poitiers	24	4,5	4	3	2	3,5	1	1	1,5	1	3	7	0		28
5	LP Réaumur Poitiers	24	4	4	3	3	3,5	1,5	2	0	2	3	7,5	1		31
6	CLG St Gab Dame Chatellerault	24	4	3,5	3,5	3	4	1,5	1,5	1	1	3	4,5	1	2	29,5
7	LP Branly Chatellerault	24	4,5	4	5	3	4	1	1,5	1,5	1	3	6	2		32,5
8	LP Le Porteau Poitiers	24	4	4	5	3	4	2	1	1	1,5	3	5	3	1	33,5
9	LPO St J. de Compostelle Poitiers	24	3,5	4	4	3	3	1	1	1	1,5	3	4	2		28
10	LP Le Dolmen Poitiers	24	4,5	4	4	3	3,5	0,5	1	2	1,5	3	6	2		31,5
	VIENNE	240														
1	LP André Chabanne Chasseneuil	24	3	3	4	3,5	3,5	1,5	1	1	1	3	4	2		27
2	LP Coulomb Angoulême	24	4,5	4	4,5	3	4	1,5	2,5	0	1,5	3	6	1		31,5
3	LP J.A Grégoire Soyaux	24	4	4	4	3	3,5	1,5	1	1	1,5	3	6	1,5		30,5
4	LP Louise Michel Ruffec	12	4,5	4	4	3	4	2	1	1	1,5	3	6	2,5		32,5
5	LP Jean Caillaud Ruelle	24	5	4	4	3	2	1	1		1,5	3	8	2		32,5
6	LP Louis Delage Cognac	24	4	4	3	3	8	1	1	6	3	3	5	1		34
7	LP St Joseph l'Amandier	24	4	3	4	3	4	2	1	1	2	2	6	0		28
8	LP Jean Rostand Angoulême	24	4	4	4	4	3,5	1,5	2		1	3	6	2		31,5
	CHARENTE	180														
1	LP J. Hyppolite Jonzac	24	4,5	4	4	2	4	1,5	1	1,5	1,5	3	5	2		30
2	LP Atlantique Royan	24	4,5	4	4	3	4	1	2	1	1	3	6	2		31,5
3	LP Emile Combes Pons	24	4,5	3	3,5	3	5	2,5	1,5	1	1,5	3	6	2		31,5
4	LP Fénelon La Rochelle	24	4,5	4	4	3	4	1	1,5	1,5	2	3	6	2		31,5
5	LP du Pays d'Aunis Surgères	24	4	4	4	3,5	5	2	1	2	1,5	3	2	2		29
6	LP Gilles Jamain Rochefort	24	4,5	4	4	3	4	2,5	1,5	0	1,5	3	5	0,5		29,5
7	LP L. Audouin Dubreuil – St Jean d'A	24	5	4	4	3	4	2	0	2	1,5	3	4	2	2	30,5
8	LP Bernard Palissy Saintes	24	4,5	4	4	3	4	1	1	2	1,5	3	6	2		32
9	LP Doriole La Rochelle	24	4,5	4	4	3	3	1,5	1,5	0	1,5	3	6	0		29
10	LP Blaise Pascal St J d'Angely	24	3	3	4	2	4	2	1	1	2	4	4	2		28
	CHARENTE MARITIME	264														



Cette année, 12 établissements sur 36, soit 33 %, respectent l'horaire global de 32 heures. C'est trois fois plus que l'an passé. 19 établissements (52,78 %) restent en deçà de cet horaire légal, mais plus aucun n'est en dessous de 27 heures (contre 7 établissements l'an passé). En moyenne sur l'académie, les élèves reçoivent 31 heures de cours.
2 établissements sur 36 respectent parfaitement la grille horaire.

Discipline		Établissement horaire respecté		Établissement non respect de l'horaire					
				Moins d'heures		Plus d'heures		Cumul OK et +	
		Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Français	4 h 30	20	55.56	14	38.89	2	5.56	22	61.11
Maths	4 h	29	80.56	7	19.44	0	0	29	80.56
LV1/LV2	4 h	22	61.11	9	25	5	13.89	27	75
Histoire-géographie	3 h	27	75	4	11.11	5	13.89	32	88.89
Sciences et technologie	4 h	19	52.78	12	33.33	5	13.89	24	66.67
Enseignements artistiques	1 h 30	22	61.11	9	25	5	13.89	27	75
EPS	3 h	32	88.89	2	5.56	2	5.56	34	94.44
Découverte professionnelle	6 h	17	47.22	15	41.67	4	11.11	21	58.33
Accompagnement personnalisé	2 h	24	66.67	10	27.78	2	5.56	26	72.22

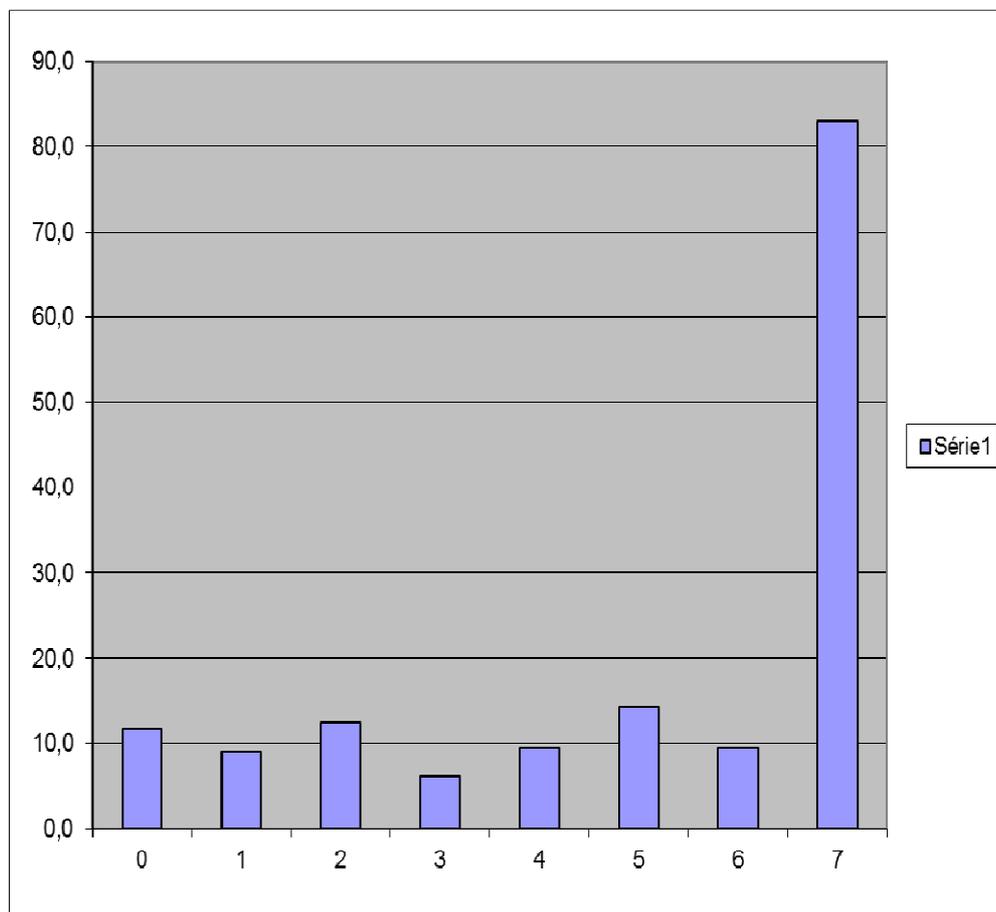
L'étude par discipline montre que :

- 1 établissement ne propose pas de LV2 (LP Delage à Cognac).
- La découverte professionnelle (6 h) respecte le moins les grilles horaires (45,78 % des EPLE) avec des fourchettes allant de 3 à 8 heures.
- Les horaires de français ne sont pas non plus respectés (44,45 % des EPLE) avec un minima à 3 heures et un maxima à 5 heures.
- L'accompagnement personnalisé reste absent des EDT dans 4 établissements.
- 9 établissements proposent des créneaux spécifiques pour de l'étude, sur une fourchette de 1 à 6 heures.

XII Résultats au DNB et études statistiques

1. Compétences du socle validées pour les élèves présents aux épreuves du DNB

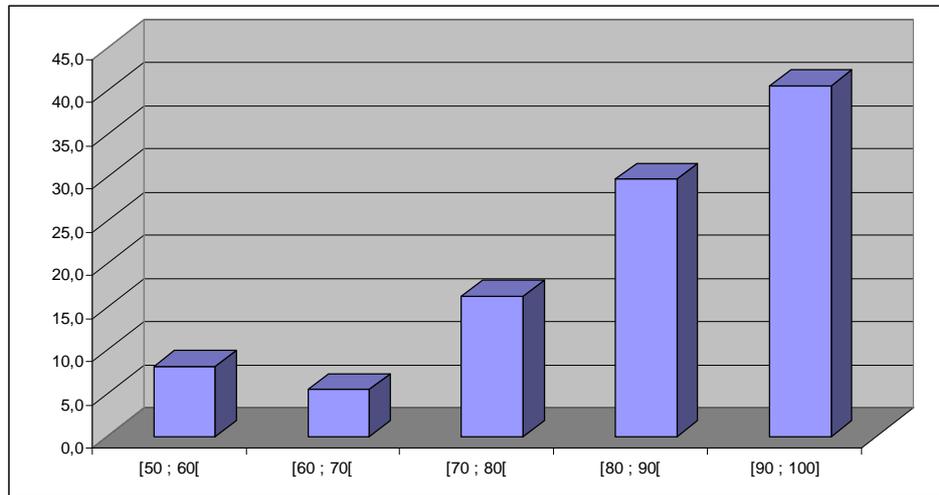
Nombre de compétences validées	Pourcentage d'établissements concernés
0	11,7
1	8,9
2	12,5
3	6,2
4	9,4
5	14,2
6	9,4
7	83,1



Il est à noter que près de la moitié des établissements valident moins de 5 compétences sur 7.

2. Répartition des pourcentages des admis sur l'ensemble des établissements

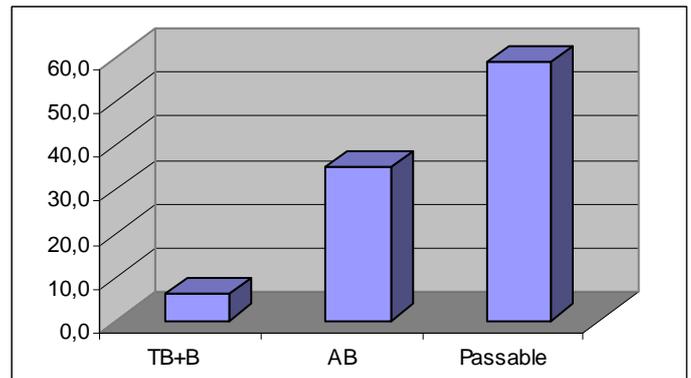
Classes de pourcentages	[50 ; 60[[60 ; 70[[70 ; 80[[80 ; 90[[90 ; 100]	Total
Nombre d'établissements	3	2	6	11	15	37
Pourcentage	8,1	5,4	16,2	29,7	40,5	100



- 79 % des établissements ont un taux de réussite supérieure à 80 %.
- Plus de 86 % des établissements ont un taux de réussite supérieure à 70 %.

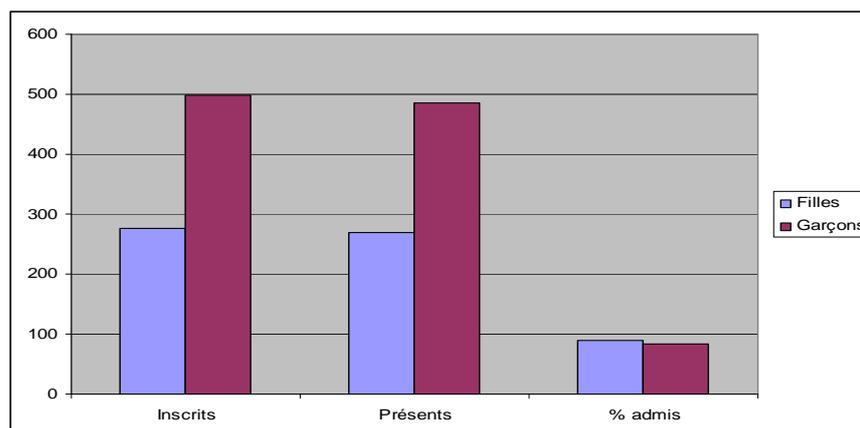
3. Répartition des pourcentages des mentions

Mention	Effectif	%
TB+B	39	6,1
AB	224	34,9
Passable	378	59,0
Total	641	100



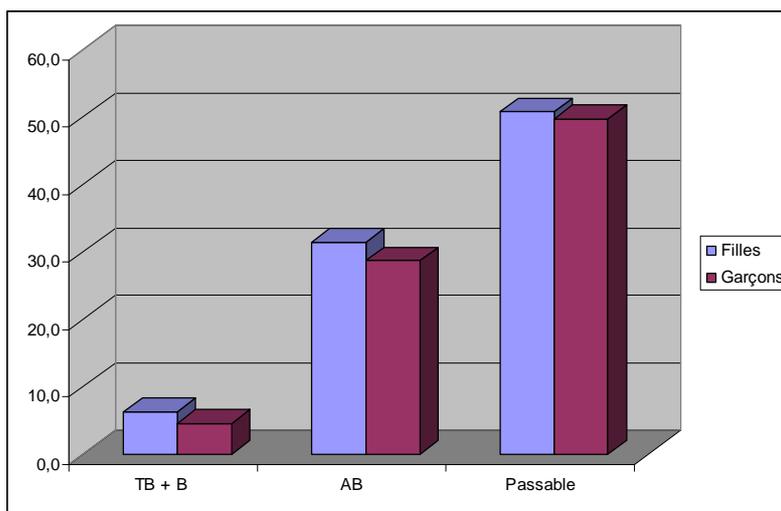
4. Comparaison des résultats des filles et des garçons

Sexe	Inscrits	Présents	Admis	Pourcentage des admis
Filles	276	270	239	88,5
Garçons	498	485	402	82,9
Ecarts filles - garçons	-222	-215	-163	+ 5,6
TOTAL	774	755	641	84,9



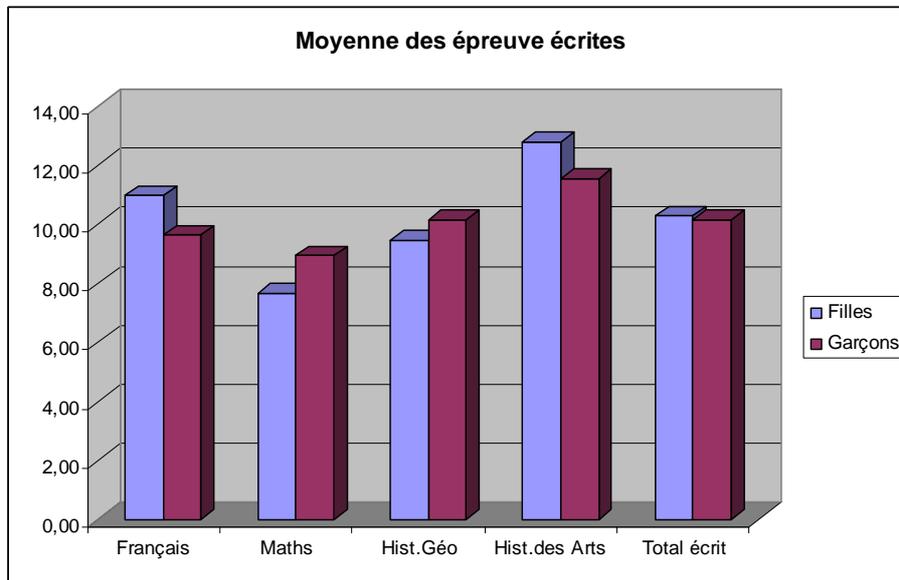
Les filles réussissent mieux le DNB que les garçons (+ 5,6 %).

Sexe	Répartition des admis selon les mentions			Répartition en % des admis		
	TB + B	AB	Passable	TB + B	AB	Passable
Filles	17	85	137	6,3	31,5	50,7
Garçons	22	139	241	4,5	28,7	49,7
Écart filles - garçons				+ 1,8	+ 2,8	+ 1,1
TOTAL	39	224	378	5,2	29,7	50,1

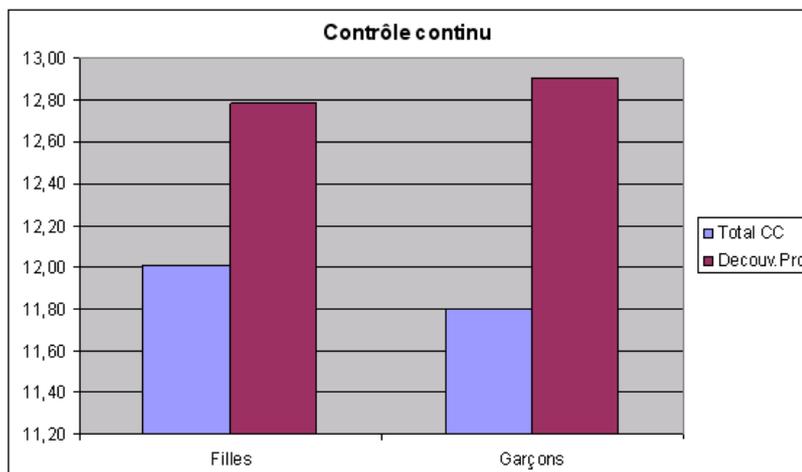


En proportion, le nombre de mentions attribuées (AB et TB + B) aux filles est supérieur à celui attribué aux garçons.

Sexe	Inscrits	Moyenne des épreuves écrites					Moyenne du contrôle continu	
		Français	Maths	Hist.Géo	HD des Arts	Total écrit	Total	Decouv. prof.
Filles	276	10,97	7,66	9,45	12,78	10,29	12,01	12,78
Garçons	498	9,64	8,94	10,15	11,54	10,16	11,80	12,91
Ensemble	774	10,12	8,48	9,90	11,98	10,20	11,87	12,86
Écart filles - garçons	- 222	+ 1,33	- 1,28	- 0,70	+ 1,24	+ 0,13	+ 0,21	- 0,12



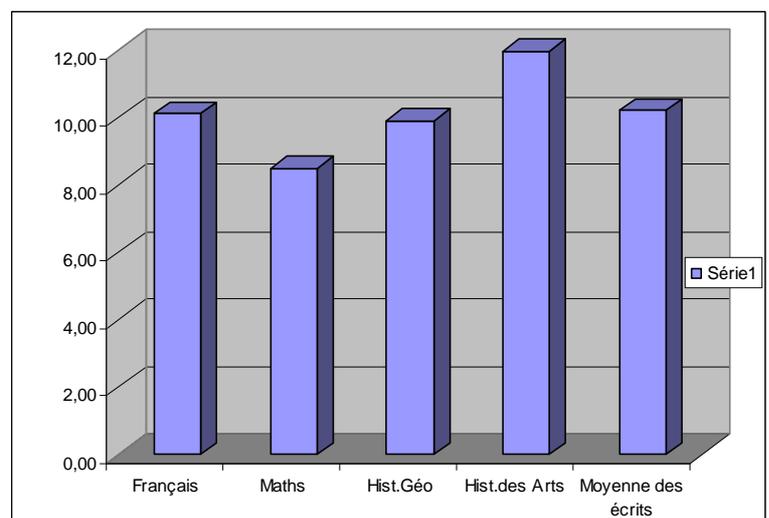
Malgré les écarts de moyennes constatées selon les disciplines, les moyennes des épreuves écrites et du contrôle continu des filles sont légèrement supérieures à celles obtenues par les garçons.



Les moyennes du contrôle continu, comme celles de la découverte professionnelle, sont supérieures chez les garçons à celles des filles.

5. Moyennes aux épreuves écrites par discipline

Français	10,12
Maths	8,48
H Géo	9,90
Histoire des Arts	11,98
Moyenne académique des épreuves écrites	10,20

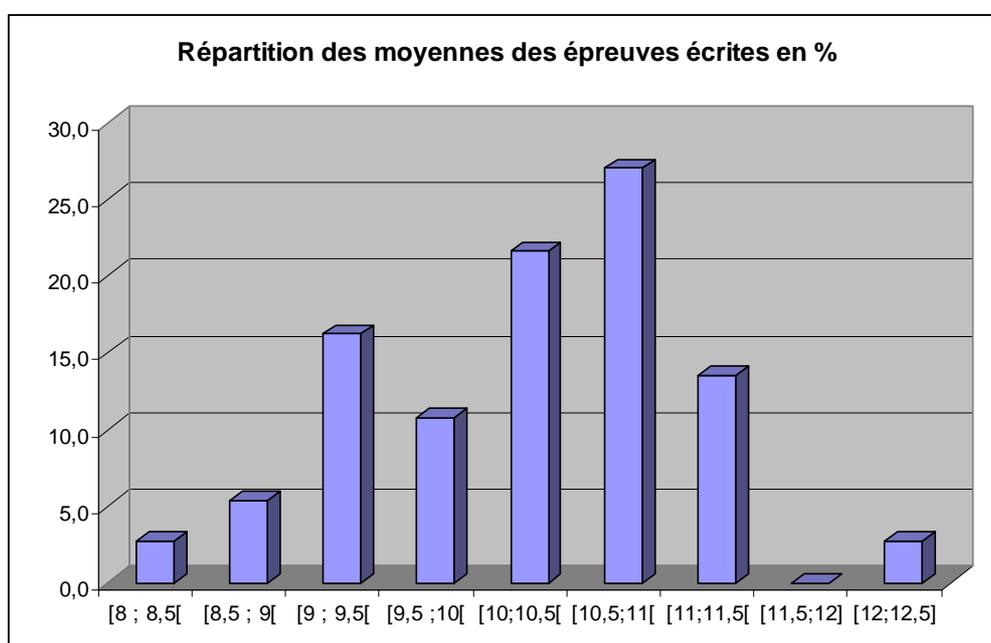


La moyenne des résultats à l'épreuve de mathématiques est la plus éloignée de la moyenne académique aux épreuves écrites.

6. Répartition des moyennes aux épreuves écrites sur l'ensemble des établissements

	[8 ; 8,5[[8,5 ; 9[[9 ; 9,5[[9,5 ; 10[[10 ; 10,5[
Nombre d'établissement	1	2	6	4	8
Pourcentage	2,7	5,4	16,2	10,8	21,6

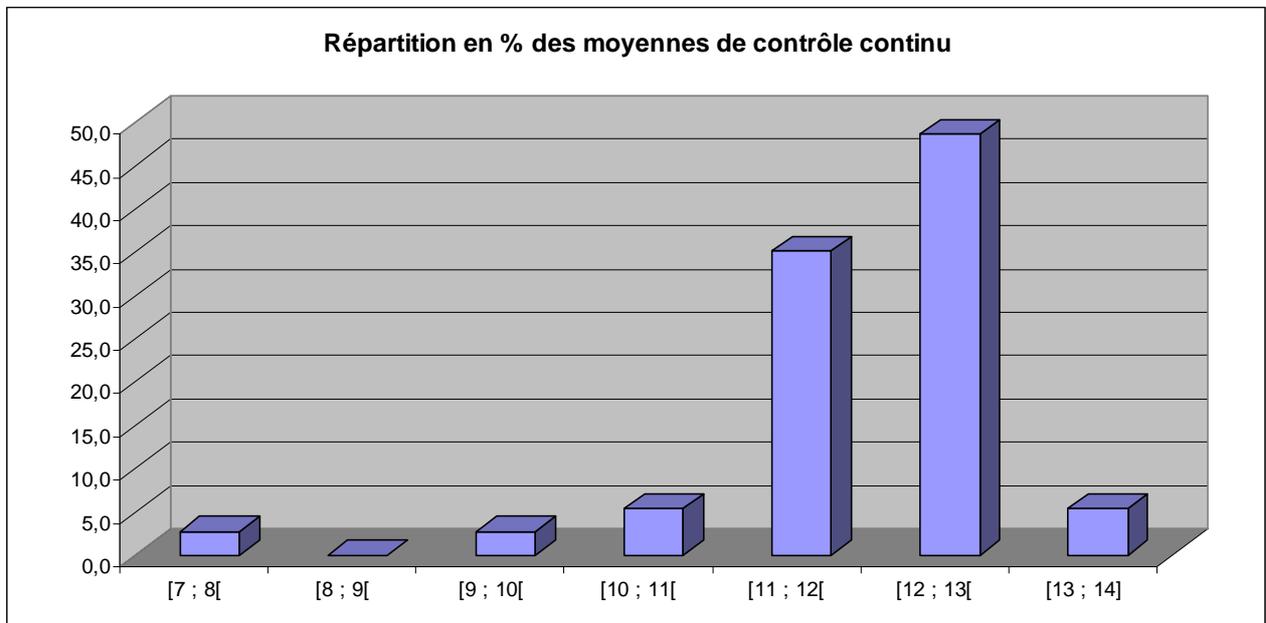
	[10,5 ; 11[[11 ; 11,5[[11,5 ; 12]	[12 ; 12,5]	Total
Nombre d'établissement	10	5	0	1	37
Pourcentage	27,0	13,5	0,0	2,7	100



- 90 % des moyennes obtenues par les élèves aux épreuves écrites se situent entre 9 et 11,5.
- Près de la moitié des moyennes (~48 %) se situe entre 10 et 11.

7. Répartition des moyennes du contrôle continu sur l'ensemble des établissements

	[7 ; 8[[8 ; 9[[9 ; 10[[10 ; 11[[11 ; 12[[12 ; 13[[13 ; 14]	Total
Nombre d'établissement	1	0	1	2	13	18	2	37
Pourcentage	2,7	0,0	2,7	5,4	35,1	48,6	5,4	100



83% des moyennes obtenues par les élèves au contrôle continu se situent entre 11 et 13.

XIII Suivi des mini-entreprises

La mise en œuvre de mini-entreprises en partenariat avec l'association « Entreprendre Pour Apprendre » (EPA) fait partie des nombreuses initiatives pédagogiques engagées par les équipes dans les classes de 3^e prépa-pro. À l'heure de la mise en place de la réforme du collège, le groupe de suivi a souhaité évaluer la contribution de ces projets à la dynamique académique encouragée pour cette formation. Deux établissements ont été visités cette année selon le même protocole, le LP Raoul Mortier de Montmorillon et le lycée de l'Atlantique de Royan. L'analyse de ces observations permet de dresser un bilan positif de ces actions ainsi qu'une liste de recommandations à envisager pour une mise en œuvre efficiente de ces projets.

Le protocole d'observation

Le groupe de suivi composé des deux inspecteur.rice.s accueilli.e.s dans l'établissement pour une demi-journée :

- rencontre l'équipe de direction : organisation spécifique liée à l'existence d'une mini-entreprise, implication des acteur.rice.s, incidence sur le fonctionnement de la classe... ;
- observe les élèves en activité lors d'une séance dédiée à la mini-entreprise : appropriation du projet par les élèves, organisation des activités, apports... ;
- échange avec les élèves (le.la directeur.rice et son adjoint.e de la mini-entreprise) : intérêt pour le projet, implication... ;
- échange avec les membres impliqué.e.s de l'équipe pédagogique et les partenaires de la mini-entreprise (parrain/marraine, représentant.e d'EPA) : sens donné au projet, lien avec les parcours et/ou disciplines...
- réalise un compte-rendu de visite (cf. annexes) transmis aux établissements.

Nous regrettons l'absence lors de ces premières visites des partenaires. Nous soulignons néanmoins la qualité de l'accueil qui nous a été accordé et remercions vivement pour cela les équipes des établissements, personnels de direction, enseignant.e.s et élèves.

Le bilan des observations

➤ Le fonctionnement des mini-entreprises

Un temps dédié et nécessaire au fonctionnement des mini-entreprises est inscrit aux EDT des élèves et des professeur.e.s. Il peut être pris sur le temps de découverte professionnelle.

Les projets sont pilotés par deux professeur.e.s très investi.e.s qui prennent en charge les élèves sur ces créneaux dédiés. Les autres enseignant.e.s interviennent en réponse à des besoins spécifiques souvent liés à la production (et donc en atelier). De nombreux temps de concertation sur des temps informels sont organisés.

Une salle équipée de matériel informatique et bénéficiant d'un espace de stockage est sollicitée par les équipes.

➤ Les apports du projet

Élèves et professeur.e.s sont unanimes sur les apports des mini-entreprises, en termes d'acquisition de compétences et connaissances du socle, pour la découverte professionnelle et pour les savoir-être. La démarche de projet, la réalisation attendue et l'objectif final fixé (participation au salon régional) permettent de donner du sens aux apprentissages et sont source de motivation pour tous les acteur.rice.s.

Le projet sert à la construction des compétences, connaissances et culture du socle ainsi qu'au développement des parcours.

La mini-entreprise :

- contribue au développement de la maîtrise de la langue française : lire et dire. Les professeur.e.s ont noté des progrès sur l'expression orale. Une communication plus aisée, plus structurée des élèves s'est développée tout au long des activités de la mini-entreprise. Les différentes tâches nécessaires pour son fonctionnement ont permis d'apporter des connaissances et des compétences dans les diverses formes d'expression écrite.
- favorise l'acquisition des outils numériques par l'utilisation des logiciels de traitement de texte. Elle permet le développement des compétences communiquer, échanger, écrire, recevoir des messages tout en adoptant une attitude responsable.
- participe à la consolidation des principaux éléments mathématiques et à la culture scientifique et technologique.
- contribue au développement des compétences sociales et civiques lors des assemblées générales, des prises de décision, en imposant le respect des règles de vie et le travail collectif, l'importance du respect mutuel, l'acceptation des différences... Les élèves adoptent une attitude responsable dans l'exercice de leurs missions.
- investit les jeunes dans une démarche de projet qui les motive, permet de les intégrer et les oblige à coopérer. Dans le projet de mini-entreprise, certains se révèlent en prenant des responsabilités pourtant non envisagées initialement pour eux.
- inscrit progressivement l'élève dans une démarche active de formation favorisant la construction du projet personnel de formation.

➤ L'implication des partenaires

L'apport logistique d'EPA est plébiscité par les équipes qui apprécient le cadre mis à disposition. Si les partenaires ne sont pas présents de la même manière sur l'ensemble des projets, leur participation et leur soutien jouent un rôle important auprès des équipes qui savent pouvoir bénéficier d'un appui en cas de difficulté au cours de la réalisation du projet.

Les préconisations

La présence d'une équipe soudée et volontaire pour s'engager dans une démarche de projet est un prérequis indispensable à l'existence d'une « mini-entreprise » en classe de 3^e prépa-pro. Nous préconisons également pour un bon fonctionnement du projet :

- l'existence d'une salle dédiée et équipée ;
- l'existence d'un créneau horaire hebdomadaire de 2 heures « en barrette » rendant possible l'intervention de chaque enseignant.e impliqué.e dans le projet ;
- l'existence de temps de concertation formalisés permettant à l'ensemble des acteur.rice.s de suivre et évaluer l'avancée du projet ;
- une formalisation des connaissances et compétences développées dans le cadre du projet, par discipline et/ou pour la mise en œuvre des parcours de formation de l'élève.

Il est également souhaitable que le projet de la mini-entreprise, prenant appui sur la découverte professionnelle, s'intègre dans un projet fédérateur pluridisciplinaire. Il convient de l'adapter à la réforme du collège et plus particulièrement aux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires et au parcours Avenir.

XIV Orientations pédagogiques et éducatives

PRÉCONISATIONS

➤ Organisation :

- Constitution d'une équipe pédagogique réduite, soudée et stable avec des enseignant.e.s volontaires. Cette équipe doit inclure le.la professeur.e documentaliste et doit être fédérée par un.e professeur.e principal.e motivé.e et convaincu.e par les objectifs et la finalité de la 3^e Prépa-pro. **Il s'agit de construire un véritable projet de classe partagé.**
- Implication réelle et soutenue d'une équipe éducative constituée autour du.de la CPE, de l'animateur.rice culturel.le, du.de la Copsy... et rédaction d'une charte comportementale pour favoriser la gestion individuelle.
- Salle dédiée à la 3^e prépa-pro, située à proximité de la structure éducative (Ex : bureau de la vie scolaire), pour favoriser le suivi quotidien (retards, réduction de l'absentéisme...), la surveillance voire les remplacements d'enseignant.e.s absent.e.s. Équipée d'une armoire, cette salle permet de conserver l'ensemble des documents et travaux des élèves : panneaux d'affichage, maquettes, œuvres artistiques... en vue de valoriser les réalisations effectuées et l'appartenance à une classe.
- Programmation de dédoublements pour les enseignements complémentaires (AP & EPI) et la découverte professionnelle en réponse aux projets, de « barrettes » pour l'enseignement des sciences & technologie (bloc horaire de 4 h 30) et de décroissements des disciplines pour favoriser les interventions en co-animation.
- Planification de l'emploi du temps en respectant les horaires dévolus et en évitant les heures d'étude en milieu de journée.
- Programmation d'heures de concertation pour la construction des projets, les bilans intermédiaires, les suivis des collégien.ne.s...

➤ Élèves & familles :

- Participation du. de la professeur.e principal.e au recrutement des élèves en veillant à une certaine mixité (éviter les orientations par défauts) et en limitant le nombre d'élèves issu.e.s d'un même collège (éviter les effets de groupe).
- Planification d'une rencontre avec l'élève et la famille, si possible avant le début de l'année scolaire, pour les associer à la démarche de projet de l'équipe pédagogique, et au projet d'orientation et de formation de l'enfant avec une implication réelle et continue du.de la Copsy.
- Adaptation, selon les possibilités offertes, du règlement intérieur applicable aux collégien.ne.s en LP et de l'accès éventuel à l'internat.
- Planification et organisation de journées d'intégration ou semaine d'accueil à l'arrivée des élèves dans l'établissement en vue de développer un bon esprit de groupe et d'éviter une éventuelle déstabilisation.
- Désignation au sein de l'équipe pédagogique d'un.e professeur.e référent.e (tutorat) pour 2 ou 3 élèves en vue de renforcer l'individualisation et le suivi par l'écoute.
- Création d'une page « 3^e prépa-pro » sur le site de l'établissement, et éventuellement d'un blog pour valoriser les activités conduites en vue de laisser des empreintes individuelles et/ou collectives sans écarter des productions d'œuvres pérennes pour l'établissement.

➤ **Pédagogie :**

- Mise en œuvre d'une liaison collège/prépa-pro avec une présentation de la formation aux familles et aux élèves, et information du suivi effectué pour des élèves à besoins éducatifs spécifiques (éviter une information trop tardive pour des profils particuliers).
- Consultation de Folios pour repérer dès l'arrivée au LP les acquis disciplinaires des collégien.ne.s et les activités conduites dans les 4 parcours.
- Mise en place d'un projet fédérateur pluridisciplinaire sur l'année scolaire prenant appui sur la découverte professionnelle, et incluant, si possible, les EPI, les différents projets disciplinaires (mise en cohérence), le projet sciences & technologie et l'histoire des arts (HDA), comme levier d'une véritable pédagogie de projet mise en œuvre par l'équipe pédagogique.
- Choix des thématiques des EPI privilégiant celles ne relevant pas de la découverte du monde économique et professionnel (thématique largement développée dans le cadre de la découverte professionnelle).
- Utilisation des EPI adossés aux disciplines, voire les projets conduits, pour développer la pratique des outils numériques et des langues vivantes en vue de contribuer à la construction des parcours Avenir, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle, Santé.
- Conception de l'AP, adossé aux disciplines, sur des temps successifs au cours de l'année scolaire : socialisation, soutien sur des fondamentaux, approfondissement disciplinaire...
- Développement de l'oral lors des activités pédagogiques proposées en vue de préparer notamment à l'épreuve orale du DNB (exposé permettant l'évaluation essentiellement des compétences orales et la capacité de synthèse).
- Valorisation du travail effectué par les collégien.ne.s, pour redonner confiance, avec une notation bienveillante et une évaluation par compétences.
- Prise en compte de la Découverte Professionnelle sur le livret scolaire (enseignement de complément) ; synthèse des observations portées régulièrement sur l'élève par les professeur.e.s.
- Accompagnement des élèves à l'issue de la classe de 3^e prépa-pro (liaison avec l'établissement d'accueil, suivi de la scolarité et du devenir de l'élève...).

➤ **Découverte professionnelle 6 h :**

- Limitation du nombre d'enseignant.e.s intervenant sur la découverte professionnelle en évitant de compléter des emplois du temps avec des heures dédiées à la DP.
- Programmation de la DP sur une plage (6 h) ou deux plages (2 X 3 h) ou (2 h + 4 h) pour faciliter la découverte des champs professionnels, les visites, les productions de biens et services... avec possibilité d'une programmation différente sur deux semaines pour une gestion améliorée de la co-animation ou du travail en groupe.
- Découverte des champs professionnels sur les plateaux techniques de l'établissement, des établissements de proximité (LP/UFA/CFA/MFR) et en entreprise (visites, stages d'observation limités à 2 semaines).
- Mise en réseau d'établissements, d'établissements et entreprises en réponse à des demandes individuelles formulées par les collégien.ne.s.
- Création d'une mini-entreprise pour aborder les deux secteurs professionnels différents recommandés (tertiaire & industriel) avec l'appui de l'association EPA (Entreprendre Pour Apprendre) en vue de favoriser les découvertes du monde professionnel et d'appréhender le fonctionnement de l'entreprise.
- Participation de partenaires pour la présentation des métiers (CET, AFDET, professionnels...), des associations professionnelles (Artisans messagers...), des parents d'élèves et des anciens élèves pour témoigner sur leur parcours professionnel.

- Présentation des secteurs professionnels et des formations correspondantes lors de séances organisées au CDI (fiches ONISEP, documentations, visites de salons...), des techniques de recherches d'emploi (site pôle emploi...).
- Réalisation d'une lettre de motivation pour la recherche d'un stage et d'un CV en utilisant les ressources sur internet (Ex : portail monstageenligne.fr...).
- Réalisation de compte rendu de visite ou intervention, de rapport de stage... expression des vécus de l'élève au service du parcours Avenir avec Folios.
- Restitution à l'issue des visites, stages et activités de découverte... à l'oral devant le groupe classe en utilisant les outils numériques (diaporamas, montages photos et vidéos...).
- Accompagnement périodique afin de faire évoluer ou confirmer le projet personnel d'orientation de chaque élève, avec l'implication du/de la Copsy, en vue de favoriser l'émission de plusieurs vœux pour la poursuite d'études (voie professionnelle ou générale) sous statut scolaire ou en apprentissage.
- Attention à apporter à l'affectation sur le vœu 1 post 3^e prépa-pro, en réponse au projet construit avec l'élève au cours de l'année, en vue d'éviter toute désillusion voire, in fine, un décrochage scolaire ultérieur.

Groupe de travail IEN-ET/EG – Mai 2016

XV Conclusions

Pour l'ensemble des sections implantées en lycée professionnel, le taux de remplissage en hausse s'établit dorénavant à 92,40 %. Ce sont 3,80 % des collégiens scolarisés en 3^e de l'académie de Poitiers qui sont inscrits en 3^e prépa-pro et 67 % sont des garçons.

Ces collégiens ne sont plus concernés par un retard scolaire supérieur à deux ans parallèlement à une hausse d'élèves accueillis sans retard. Les classes sont majoritairement composées d'élèves issus de catégories professionnelles peu favorisées, soit à hauteur de 72 %. La réussite au DNB série professionnelle en légère hausse s'élève à 84,90 %. Cependant, il est surprenant que dans un nombre significatif d'établissements (11 %) certains élèves ne valident aucune compétence du socle. Dans la perspective de la réforme du collège, cette situation mérite une attention particulière.

Des difficultés de gestion de classes persistent (hétérogénéité importante, problèmes de comportement) probablement dues à la spécificité du public accueilli pour partie. L'analyse des emplois du temps montre un retour du volume horaire vers les 32 heures réglementaires. Des marges de progression restent possibles dans la mise en œuvre de la découverte professionnelle et des projets fédérateurs pluridisciplinaires notamment. Les équipes pédagogiques peuvent aussi bénéficier, à la demande des établissements, d'un accompagnement par l'équipe académique ressource, non sollicitée cette année, dans le cadre de FIL.

Sous l'impulsion du corps d'inspection, dans un souci de mutualisation des pratiques, les professeurs peuvent consulter les mises à jour du site académique. Pour ce dernier, des productions sont attendues. En ce sens, l'évolution du travail en équipe, à renforcer dans un cadre pluridisciplinaire prenant appui sur une pédagogie inductive, doit favoriser la mise en œuvre du socle commun de connaissances de compétences et de culture visé par la réforme du collège. Cet accompagnement et les postures pédagogiques déjà adoptées sont de nature à rassurer.

Il est à noter des initiatives pédagogiques dans lesquelles de nombreux établissements se sont engagés : création de mini-entreprises, barème graduel en dictée et classes sans note. Ces projets concourent très largement à la dynamique académique engagée pour cette formation.

Il convient de noter que les enseignants s'investissent dans ces classes avec professionnalisme. Les élèves perçoivent et apprécient l'accompagnement pédagogique, la prise en compte de leurs potentialités et de leurs difficultés. Ils sont très majoritairement remotivés et reprennent goût dans les études.

Le lien avec un enseignement concret se nourrissant de la découverte professionnelle contribue sans aucun doute à la réussite des élèves dans l'élaboration d'un projet de formation. Celui-ci doit trouver sa réponse lors des procédures d'orientation/affectation. L'accompagnement post-troisième reste néanmoins une nécessité pour une réussite dans la voie professionnelle.